



Commune de ZUDAUSQUES

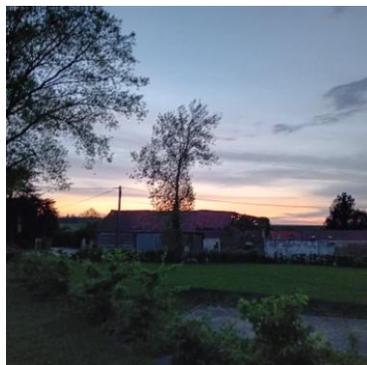
B
O
N
N
E
A
N
N
É
E



2025



Bulletin municipal n°5



S O M M A I R E

Le mot du Maire	p3
La vie communale : état civil	p6
Les services communaux	p7
Les informations communales	p10
Une année à l'école	p18
La vie associative	p21
La vie économique locale	p33
Zudausques 2024 : rétrospective	p36
Infos travaux : la salle des fêtes, la route de Leuline , et autres	p55
La C C P L	p59
Le syndicat des Eaux du Dunkerquois	p65
Le SmageAa	p66
Le parc naturel régional Caps et Marais d'Opale	p67
Le calendrier des fêtes cérémonies et manifestations	p68



LE MOT DU MAIRE



Chères Zudausquoises, Chers Zudausquois, Chers amis,

Je débiterai mon propos en ayant une pensée toute particulière pour nos concitoyens, proches, voisins, amis, bénévoles, qui nous ont quittés prématurément en 2024, ils ont été plus nombreux que ces dernières années. Pensons aux parents ou conjoints touchés et peiné par la perte d'un être cher. Et n'oublions pas celles et ceux qui, chez eux ou en hôpitaux, se battent quotidiennement contre la maladie.

Le bilan de l'année 2024 que vous trouverez dans ce bulletin municipal prouve une fois encore que notre majorité municipale est au travail, du côté des bâtisseurs.

Comme l'a un jour écrit Paul Claudel à son fils :

« Ce n'est pas tout que la bonne volonté, il faut la montrer par quelque chose ».

Au-delà des réalisations, cette année a été marquée par des événements climatiques exceptionnels, un contexte politique, économique et social dégradé. Événements et contexte qu'en responsables, les élus ont géré grâce à leur capacité d'adaptation, de résilience. Ils ont su mobiliser et fédérer les partenaires et permettre de réparer au plus vite les dégâts, sans remettre en cause les travaux initialement promis et programmés. La rénovation de l'église de Cormette ou la création d'une crèche pour nos bambins, sont un bel exemple !

Sans notre intercommunalité la CCPL et son Président Christian Leroy, nombre de projets et dossiers portés tout au long de cette année, n'auraient pu être réalisés. (voir encart dans le bulletin)

Des réalisations dont nous pouvons être fiers, faites dans un contexte tellement instable, qui attestent de la nécessité d'avoir au « bout de la chaîne », des élus de proximité, d'expérience, capables de se faire entendre, d'agir en responsables, de savoir prendre les bonnes décisions s'agissant de gérer les imprévus liés aux contextes internationaux et nationaux.

L'année 2025 se présente malheureusement à nous, dans un monde très perturbé par la poursuite de conflits armés très meurtriers y compris en Europe, des drames de toutes natures, des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique, comme à Mayotte par exemple, auxquels il faut ajouter des défis humains persistants tels que le phénomène migratoire, le mal être de tous et le mal vivre de celles et ceux qui n'arrivent plus « à joindre les deux bouts ».

Il suffit encore de suivre l'actualité pour comprendre que les finances de notre Pays vont mal.

Zudausques n'échappe pas à cet « effet ciseaux » avec d'une part l'inflation des dépenses de fonctionnement et d'autre part des recettes qui se raréfient ou tardent à arriver. Vous pouvez néanmoins compter sur la sagesse des élus pour continuer à gérer efficacement sans pour autant réduire les services proposés aux habitants, et sans augmenter la fiscalité locale.

Nous ne sommes pas, je ne suis pas de ceux qui abandonnent ou baissent facilement les bras!

Pour 2025 je vous propose que, tous ensemble nous continuions à aller de l'avant, de manière prudente, raisonnée et raisonnable avec la conviction que l'action publique de proximité est le meilleur remède pour redonner sens et confiance en nos institutions et contribuer au maintien et à la relance du tissu économique local.

En 2025 nous finaliserons le projet de rénovation et d'extension de la salle polyvalente, c'est une nécessité au regard de son mauvais état et des attentes légitimes des associations et habitants qui ont besoin d'une salle plus moderne, répondant aux normes, pour y développer des activités de loisirs et culturelles mais aussi pour y organiser de bons moments de convivialité.

Soyez ici rassurés il n'y aura pas sur ce dossier, de décisions prises qui mettraient à mal l'avenir financier de notre commune. L'obtention du permis de construire, qui devrait être instruit vers le printemps, laissera toujours du temps pour la réalisation des travaux en fonction des financements sollicités et obtenus.

Il conviendra aussi de prendre le temps nécessaire pour s'organiser et assurer au mieux le service de cantine et les activités associatives.

Vous êtes d'ores et déjà invités à porter votre contribution citoyenne au projet en venant à la rencontre de l'équipe de maîtrise d'œuvre le **14 février prochain**.

La finalité de ce projet étant de faire preuve d'écoute et d'intelligence collectives pour se doter d'un équipement répondant au mieux aux attentes des divers usagers selon les besoins et les moyens de la commune.

En partenariat avec le SED (Syndicat des Eaux du Dunkerquois) et la CAPSO les travaux portant réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées sur Noircarme et Liheuse pourraient débuter avant la fin de cette année. Ce sera également l'occasion de renforcer la défense incendie sur ce secteur.

Nous poursuivrons également notre PPI voiries (plan pluriannuel d'investissement). L'étude portant sur la réfection de la route de Leuline pourra enfin débuter. La réhabilitation du chemin du moulin et de la deuxième partie du chemin des marronniers est également programmée.

Le printemps verra la mise en place du système de vidéo protection : une subvention de la Région a d'ores et déjà été notifiée, une autre est sollicitée auprès de l'État).

Tout cela se fera au rythme des possibilités de financement

L'école et les bâtiments communaux feront l'objet d'une attention particulière : remplacement des postes informatiques mis à la disposition des élèves, aménagements au sein des services techniques, de la mairie et de la ferme Marcotte, sans oublier le fleurissement et la signalétique.

Tout au long de l'année, notre riche réseau d'associations et la municipalité ne manqueront pas de vous proposer loisirs, détente, manifestations sportives et culturelles. Il y en aura comme chaque année, pour tous les goûts !

Grâce à sa richesse et ses bénévoles dont je félicite et remercie l'investissement, il donne vie à notre village tout au long de l'année.

Bien du travail reste à faire, et j'en suis conscient, les chantiers commencés en 2025 nécessiteront à être poursuivis et finalisés en 2026 et d'autres encore en 2027.

On me rapporte que d'aucun se questionne déjà sur l'avenir de ces dossiers, sur l'après 2026 et qu'ici et là quelques impatiences s'agitent déjà !

En ce qui me concerne les choses sont connues de longue date puisqu'en 2014 je me suis publiquement engagé à ne pas solliciter plus de deux renouvellements.

Aussi, après 2020, en 2026 je solliciterai à nouveau la confiance des Zudausquoises et des Zudausquois pour terminer le travail commencé, préparer l'avenir avec ceux qui souhaiteront être à mes côtés, fédérer les bonnes volontés, regrouper plutôt que diviser.

Martin Luther King a bien justement tenu ce propos :

« Ceux qui aiment la paix doivent apprendre à s'organiser aussi efficacement que ceux qui aiment la guerre ».

Parce que le contexte international et national nous y invite et plus encore parce que les Zudausquoises et les Zudausquois le souhaitent, pour les élections municipales de 2026 et pour la troisième et dernière fois je travaillerai encore et toujours à l'unité de notre village en étant, parmi d'autres, l'artisan d'une seule liste d'élus au service de notre commune. Ensemble on est toujours plus fort et je réitère ici ma volonté d'une liste unique.

Aux regards des enjeux pour notre village et ses habitants, je souhaite que cette main tendue trouve preneur.

Avant de conclure je vous assure de ma conviction à croire en la clairvoyance et l'objectivité des Zudausquoises et des Zudausquois qui très majoritairement s'accordent à reconnaître l'utilité et la qualité des projets que nous avons mis en œuvre tout au long de ces années.

Enfin en toute simplicité, je remercie, l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques, les Zudausquoises et les Zudausquois pour leur confiance, le personnel de la commune, les bénévoles des associations, toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour faire briller notre commune, merci à Valérie mon épouse, à laquelle je ne consacre pas tout le temps que nous aimerions partager mais qui me soutient et fait ma force.

Je vous souhaite, à toutes et à tous
une année 2025 pleine de projets et de réalisations, de rires aux éclats, de joies et de bonheur
à partager sans modération avec celles et ceux qui vous sont chers
une année de santé et de paix, pour vous et vos proches !

Tout simplement, une belle et heureuse année !

LA VIE COMMUNALE

État Civil 2024

LES FAMILLES S'AGRANDISSENT

LEMAIRE	Aimé	06 février
BERQUIER	Garance	08 mai
SWAGGE	Victoire	14 juin
MARTEL	Marceau	17 juin
DUSAUTOIR	Agathe	12 septembre
RUCKEBUSH	Tobias	12 octobre
MIGLIARA	Andrea	13 octobre



ILS SE SONT DIT « OUI »



LEMBLET	Rémi	et	MILLE	Lisa	30 mai
ARNOUX	Kévin	et	BETOURNE	Amélie	27 juillet
MARTEL	Mickaël	et	BIGOT	Aurore	20 août



ILS NOUS ONT QUITTÉS

DEMOL	Maurice	02 janvier
DELARUE	Paulette	15 février
CREPIN	Michel	11 mai
HOCHART	Christiane	09 octobre
CORNET	André	24 août
TROY	Bernard	05 octobre
BERNARD	Jean-Marie	29 octobre
TROY	Michèle	15 novembre
BLARY	Chantal	17 novembre
DUHAUT	Anne-Marie	21 novembre

LES SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Mardi 10h30 / 12h00 - 16h00 / 18h30

Jeudi 10h30 / 12h00 - 16h00 / 18h00

Vendredi 16h00 / 18h00

Samedi 10h30 / 12h00

Le maire reçoit sur RDV 06.86.68.80.07

Les adjoints reçoivent sur RDV 03.21.93.04.67

Adresse 26 rue de la Mairie

Téléphone 03 21 93 04 67

Mail mairie@zudausques.fr

Facebook [#communedezudausques](https://www.facebook.com/communedezudausques)

Site www.zudausques.fr

APPLICATION PANNEAU POCKET

Retour à la carte

Zudausques - 62500

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

26 rue de la Mairie
62500 Zudausques

03 21 93 04 67
mairie@zudausques.fr

Zudausques
62500
Info publiée le 02/01/2025

Cérémonie des vœux 2025

Bonne année !

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !

L'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 12 000 collectivités équipées. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Écoles, RPI des enfants, Syndicats des eaux ... Vous pouvez y retrouver la vie locale dans une seule et unique application sur votre Smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de notre territoire : **« c'est l'information qui va vers l'habitant ! »**

CANTINE/GARDERIE

La réservation des repas de cantine se fait à la semaine. Réservation possible jusqu'au jeudi 00h00 qui précède, sur le site <http://eticket-app.qii.fr>

Vous pouvez obtenir un identifiant et un mot de passe au secrétariat de la mairie (Envoi de documents, réservation des repas ou de la garderie, paiement des factures...)

La réservation de la garderie peut se faire jusqu'à une heure avant l'heure du service.

Les tarifs de la garderie et de la cantine varient selon le quotient familial :

cantine		
tranche	Quotient familial	tarif
1	0 à 700	1 €
2	701 à 1000	3.20 €
3	1001 et plus	3.50 €

garderie		
	Quotient familial < 617	Quotient familial > 617
matin	1.20 €	1.40 €
soir	1.50 €	1.80 €

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'ALSH Zudausques / Quelmes / Acquin Westbécourt fonctionne la 1^{ère} semaine de chaque «petites vacances» (sauf durant les vacances de Noël) et 4 semaines au mois de juillet.

Ne pas hésiter à prendre des renseignements auprès d'Anne-Gaëlle Gawlowicz, directrice de l'ALSH alsh.zudausquesquelmes@gmail.com ou auprès de la [mairie : 03.21.93.04.67](tel:03.21.93.04.67)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Mardi 16h30/17h30

Mercredi 15h00/17h00

Vendredi 16h30/18h30

Samedi 10h00/12h00

Scolaires

Vendredi 13h30/16h30

Adresse 28 rue de la mairie

Téléphone 03 21 12 88 01

Mail bibliothequezudausques@yahoo.fr



MICRO CRÈCHE « LES PETITES BOTTES »



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 7h30/18h30

Capacité d'accueil 12 enfants de 3 mois à 3 ans

Responsable Cécilia Potier

Adresse 26 B rue de la mairie

Téléphone 07 71 23 33 59

Mail microcreche.lespetitesbottes@gmail.com

LOCATION DE SALLES

Les tarifs et les conditions de location sont visibles sur le site internet de la commune

<http://www.zudausques.fr/fr/information/30593/location-salles>

Pour toutes réservations et tous renseignements [03.21.93.04.67](tel:03.21.93.04.67)

Les contrats sont établis à la mairie aux heures d'ouverture.

La salle polyvalente : équipée pour 150 personnes (vaisselle et matériel de cuisine divers, tables et chaises)

La salle Guy Lyon : capacité d'accueil maximale de 35 personnes

Prêt de matériel : La commune met à votre disposition à titre gracieux le matériel suivant selon la disponibilité : 4 plateaux + 8 tréteaux (maximum) 32 chaises (maximum)

Concernant la location du matériel, celui-ci sera retiré le jeudi à partir de 18h et restitué obligatoirement le lundi à 8h30.



Merci aux nouveaux arrivants dans la commune (2024-2025) de se faire connaître en mairie pour être répertoriés des services de la poste et du fournisseur de la fibre et être invités à la cérémonie qui est organisée dans l'année en leur honneur, au cours de laquelle un cadeau de bienvenue leur est offert.

La municipalité est heureuse de vous offrir le porte clef joint au présent bulletin en vous souhaitant une fois encore une belle année 2025 !

LES INFORMATIONS COMMUNALES

JE PENSE À LA SÉCURITÉ ET AU RESPECT DES LIMITATIONS DE VITESSE ...



Force est de constater, encore et toujours, du « stationnement sauvage », en particulier route de Licques et rue de la mairie. Il serait dommage d'avoir recours à la verbalisation pour des incivilités qui, avec un peu de bonne volonté, peuvent être évitées. Attention également à ceux qui ne respectent pas les limitations de vitesse sur ces voies neuves. Leur réflexion n'a pas pour objet d'inciter les automobilistes à dépasser les 50 kms/h. En accord avec les services compétents, des contrôles radars pourront être effectués. Pour mémoire sur les voies communales la vitesse est limitée à 30 kms/h.

REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Conformément aux textes en vigueur la commune procède au constat d'abandon de concessions dans nos deux cimetières.

Est concernée, toute concession dans un état d'abandon (défaut d'entretien), ayant plus de trente ans d'existence, et dans laquelle la dernière inhumation a été effectuée il y a plus de dix ans.



Pour tout renseignement complémentaire ou signalement portant sur une concession susceptible de répondre aux conditions de cette procédure, merci de contacter la mairie aux heures d'ouverture.

DEVOIR DE MÉMOIRE



La stèle érigée dernièrement pour commémorer l'appel du 18 juin sera inaugurée le 8 mai prochain. À cette occasion Gaëtan Sagot, passionné d'histoire et en particulier des deux grandes guerres mondiales, initie avec le concours de la commune une exposition retraçant localement la seconde guerre mondiale.

Pour donner sens et valeur ajoutée à cette exposition, il invite toutes les personnes en possession d'informations, documents, photos, témoignages en rapport avec cette période à se rapprocher de lui. [Gaëtan SAGOT 06.69.46.52.70](mailto:Gaëtan.SAGOT@ville-la-francis.fr)

D'avance merci !

ET SI JE DEVENAIS ACTEUR BÉNÉVOLE D'UN CHANTIER COMMUNAL ?



A l'instar de Valéry, Philippe et Jacky qui ont beaucoup donné de leur temps en 2024 pour travailler à la rénovation du ciel de l'église de Cormette, nous souhaitons soutenir et pérenniser cet état d'esprit constructif et utile pour le collectif, le bien vivre ensemble, mais aussi pour les finances de la commune mises à mal par le contexte politique et économique du moment.

Selon les motivations et les compétences des uns et des autres, tout citoyen volontaire pourrait devenir acteur des chantiers suivants :

- Extension et rénovation de la salle polyvalente, du vestiaire du complexe sportif...,
- Rénovation de l'intérieur de nos églises : plafond, peinture...,
- Préservation et rénovation du petit patrimoine culturel et cultuel : puits, chapelles...,
- Préservation, mise en valeur et entretien des espaces naturels et des sentiers.

Les savoirs et savoir-faire en matière de maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, peinture, jardinage sont les bienvenus.

Avec une dose de bonne humeur, de convivialité partagée et surtout de la bonne volonté nos trois compagnons ont prouvé qu'il était possible de faire de très belles choses pour notre commune. Un exemple à suivre...

Si vous souhaitez apporter votre contribution à l'un de nos projets n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie en y déposant le formulaire ci-dessous :

Mr et/ou Mme.....

Adresse

Tél Email.....

Je suis volontaire pour participer au chantier suivant.....

Centre(s) d'intérêt(s)-compétence(s) en :

.....

PLUS DE COURANT, UN ACCIDENT SUR UN POTEAU ÉLECTRIQUE, UN CÂBLE TOMBÉ À TERRE...QUE FAIRE ?

Enedis assure un service sécurité-dépannage-urgence 24H/24-7j/7 accessible aux particuliers au [09.72.67.50.62](tel:09.72.67.50.62)



RÉSEAU FIBRE OPTIQUE : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET RETENIR

Le réseau fibre optique est à présent déployé dans toutes les zones rurales de notre Région. Pourtant tous les abonnés au wifi n'ont pas encore fait les démarches pour en bénéficier.

Pour mémoire le réseau cuivre (ancien) sera progressivement mis hors service et, dans tous les cas, avant fin 2030.

◆ **Pour les citoyens dont l'adresse est déjà connue d'un fournisseur d'accès à internet (orange, free...):**

- 1- **Le contact privilégié est toujours le fournisseur d'accès à internet** qui vous donne un RDV pour le raccordement,
- 2- Le raccordement du domicile se fait à partir de la fibre optique présente dans la rue en utilisant les poteaux ou gaines enterrées,
- 3- Il est souhaitable d'installer la prise fibre optique à proximité du téléviseur **et** d'une prise électrique,
- 4- Le câble peut cheminer dans une gaine existante ou pourra être collé le long des plinthes.
- 5- A l'issue de l'intervention, le technicien réalise un test de bon fonctionnement de la fibre optique. Les branchements box, décodeur,... etc, ainsi que la distribution d'internet dans les différentes pièces de votre habitation sont de votre responsabilité.

◆ **Vous avez une nouvelle adresse à déclarer**, construction neuve, rénovation avec nouveau(x) logement(s)... ?

- 1- **Prendre contact avec la mairie** qui attribue les numéros et adresses des nouveaux logements sur la commune.
Attention au délai ! Cette attribution est tributaire des conseils municipaux (4 à 6 par an).
- 2- Après décision du conseil municipal les services municipaux transmettent la nouvelle adresse, les données cadastrales et l'arrêté de numérotation au Service National des Adresses (SNA).
- 3- Le SNA attribue un code hexaclès (médiapost) à chaque nouvelle adresse pour compléter le référencement géographique.
- 4- Une fois le référencement obtenu le nouvel arrivant ou locataire doit nécessairement déclarer son habitation à **CAP FIBRE N° vert 0 800 159 162** qui intègre cette nouvelle adresse dans sa base de données et pouvoir donner un rendez-vous pour le raccordement (voir ci-dessus).

LE DÉLAI DE RACCORDEMENT EST EN MOYENNE DE 2 SEMAINES APRÈS PRISE DE RENDEZ-VOUS

COMBIEN CELA COÛTE ?

Le coût du raccordement est pris en charge par CAP FIBRE et votre intercommunalité la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL).

Le cadre de gratuité comprend :

- Un forfait de 15 ml de câble dans votre habitation et deux percements de murs,
- 35 ml de câble en terrain privé (du portail extérieur à la porte d'entrée),
- La possibilité d'intervenir pour une gaine cassée (10 ml de fouille maximum).

Au-delà un devis vous sera proposé par votre opérateur (orange, free...).

CAP FIBRE

Syndicat mixte de la fibre optique pour le Nord et le Pas-de-Calais

Pour tous renseignements, procédures ou signalement de dommage sur le réseau

- **N° vert 0 800 159 162**
- **Site Web: www.capfibre.fr**
- THD 59-62- 75 allée de Suède 62223 Feuchy



JEUX

INTERVILLAGES

La 4^{ème} édition des jeux Intervillages se déroulera dans la commune de Quercamps, gagnante de l'édition 2024, le dimanche 18 mai.

Si vous désirez participer aux jeux de cette rencontre festive où l'important est de participer, merci de prendre contact auprès d'Anne Gaëlle GAWLOWICZ [06 81 04 82 22](tel:0681048222)



INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Celles et ceux qui veulent participer à ce concours ouvert de mai à septembre sont invités à se faire connaître en mairie ou par mail mairie@zudausques.fr avant le 15 avril.

LA SANTÉ : CE BIEN SI PRÉCIEUX

« Bonne année, bonne santé » en ce début d'année c'est généralement l'un des souhaits que l'on partage avec la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail ...et toute autre personne pour laquelle on souhaite le meilleur. Ceux atteints par la maladie mesurent pleinement le sens de ce vœu. Zudausques n'est pas épargné, ici comme ailleurs des familles, des êtres humains, sont atteints dans leur chair par des maux tels que la maladie d'Alzheimer, le cancer ou d'autres pathologies invalidantes et parfois rares.

Ce bulletin est l'occasion de penser aussi à toutes celles et ceux qui souffrent et parfois luttent avec courage contre le mal qui les ronge, à Gauthier DEVULDER qui nous a quittés trop tôt après un combat exemplaire, fait de courage et de générosité.

Que son engagement au sein de l'association "DES ÉTOILES DANS LA MER" ne reste pas vain.

Aussi n'hésitez pas à soutenir l'action qui lui tenait à cœur en adressant vos dons



<https://des-etoiles-dans-la-mer.assoconnect.com> "vaincre le glioblastome".



MUTUELLE COMMUNALE

La possibilité donnée aux Zudausquois d'accéder à des **offres mutualisées en complémentaire santé** demeure d'actualité (jusqu'à moins 25%).

Philippe BOUDRY, collaborateur local de AXA, se tient à votre disposition pour toute information utile à la compréhension et à l'intérêt de cette mutuelle communale qui permet de bénéficier d'une offre simple qui s'adapte à toutes les situations. Philippe.boudry.am@axa.fr tél : 33 6 84 56 16 75

PARLONS ÉLECTIONS



Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter dans la commune au titre de son domicile principal, de contribuable ou de gérant de société, **il faut être inscrit sur la liste électorale. C'est à vous d'en faire la démarche car l'inscription sur la liste n'est pas automatique.**

Pour vous inscrire deux possibilités :

- **En mairie** aux heures d'ouverture, avant le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin, muni d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile et du cerfa n°12669 disponible sur le site de la préfecture ou en mairie ;
- **En ligne service-public.fr** jusqu'au 6^{ème} mercredi avant le 1^{er} tour du scrutin.

Notre commune compte désormais plus de 1.000 habitants :

- **Pour toute élection** l'électeur doit obligatoirement se présenter au bureau de vote muni de **l'original d'une pièce d'identité avec photographie et en cours de validité** (CNI, passeport, permis de conduire, de chasse ...),
- **Pour les élections municipales** le panachage n'est plus possible : pour que le vote soit valide l'électeur doit déposer dans l'urne une **liste complète sans rature ni mention.**

Commission de contrôle des listes électorales

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, les maires se sont vu transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. **Les inscriptions et radiations opérées par le maire font l'objet d'un contrôle à posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune.**

La commission de contrôle a deux missions :

- elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion,
- elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire.

À Zudausques cette commission compte trois membres :

- un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires
- un délégué de l'administration désigné par le préfet ou par le sous-préfet
- un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Suite au décès de M Bernard Troy, M Yvan Dennequin a été désigné par Mme la présidente du tribunal judiciaire de Saint-Omer, pour le remplacer.

RECENSEMENT CITOYEN



Le recensement citoyen constitue une obligation pour les filles et garçons dès l'âge de 16 ans. L'attestation délivrée par la mairie (ou en ligne) lors du recensement puis celle obtenue à l'issue de la journée « défense et citoyenneté » seront indispensables pour s'inscrire à divers examens (permis de conduire, CAP...).

Pour obtenir cette attestation, se présenter à la mairie muni du livret de famille ou de la pièce d'identité du jeune, ce, dans le trimestre qui suit le 16^{ème} anniversaire. Il est également possible de le faire en ligne (*recensement citoyen démarche en ligne*). Ce recensement permettra l'inscription du jeune à la Journée Défense et Citoyenneté. À la suite, le recensé recevra la convocation.

Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr « parcours citoyenneté »

DES FINANCES PUBLIQUES BIEN FRAGILES



Il suffit de suivre l'actualité pour comprendre que les finances de notre Pays vont mal.

Une situation rarement égalée qui n'est pas sans conséquences sur l'ensemble des collectivités qui dépendent des dotations de l'État. Ainsi, la Région et le Département, collectivités bénéficiaires d'aides de l'État (compensation APA, RSA...) ont récemment fait savoir aux communes et intercommunalités leurs difficultés. Par courrier adressé aux maires, monsieur le Président du

Département du Pas de Calais confirme et détaille la situation financière difficile de sa collectivité et indique qu'en l'absence de versements de l'État, il a dû reporter le vote de son budget 2025. Il attire notre attention sur une très grande prudence de notre part, s'agissant de l'octroi de subventions.

Celles-ci vont se raréfier ce qui posera problème pour la gestion du budget de nos communes, en particulier les plus rurales d'entre elles dont les recettes sont faibles.

En ce début d'année, c'est au tour de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, de nous informer qu'à défaut d'adoption du budget de l'État, le versement des crédits de paiement relatif aux dotations d'investissements (DETR, DSIL, fond vert, FNADT) n'aura pas lieu avant le printemps prochain. En attendant les communes piocheront dans leur trésorerie. Les dépenses habituelles de fonctionnement (salaires, énergie, cantine...) et celles pour les entreprises partenaires de nos projets doivent pourtant être assurées

Zudausques n'échappe pas à cet « effet coup de ciseaux » avec d'une part l'inflation des dépenses de fonctionnement et d'autre part les recettes qui se raréfient. Vous pouvez néanmoins compter sur la sagesse des élus pour continuer à gérer au mieux, sans réduire les services aux Zudausquois et sans augmenter la fiscalité locale.

Calendrier 2025 des collectes de déchets ménagers
Commune de Zudausques

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI
ME 1	1 SA	1 SA	1 MA	1 JE
JE 2	2 DI	2 DI	2 ME	2 VE
VE 3	3 LU	3 LU	3 JE	3 SA
SA 4	4 MA	4 MA	4 VE	4 DI
DI 5	5 ME	5 ME	5 SA	5 LU
LU 6	6 JE	6 JE	6 DI	6 MA
MA 7	7 VE	7 VE	7 LU	7 ME
ME 8	8 SA	8 SA	8 MA	8 JE
JE 9	9 DI	9 DI	9 ME	9 VE
VE 10	10 LU	10 LU	10 JE	10 SA
SA 11	11 MA	11 MA	11 VE	11 DI
DI 12	12 ME	12 ME	12 SA	12 LU
LU 13	13 JE	13 JE	13 DI	13 MA
MA 14	14 VE	14 VE	14 LU	14 ME
ME 15	15 SA	15 SA	15 MA	15 JE
DI 16	16 DI	16 DI	16 ME	16 VE
VE 17	17 LU	17 LU	17 JE	17 SA
SA 18	18 MA	18 MA	18 VE	18 DI
DI 19	19 ME	19 ME	19 SA	19 LU
LU 20	20 JE	20 JE	20 DI	20 MA
MA 21	21 VE	21 VE	21 LU	21 ME
ME 22	22 SA	22 SA	22 MA	22 JE
JE 23	23 DI	23 DI	23 ME	23 VE
VE 24	24 LU	24 LU	24 JE	24 SA
SA 25	25 MA	25 MA	25 VE	25 DI
DI 26	26 ME	26 ME	26 SA	26 LU
LU 27	27 JE	27 JE	27 DI	27 MA
MA 28	28 VE	28 VE	28 LU	28 ME
ME 29	29 SA	29 SA	29 MA	29 JE
DI 30	30 DI	30 DI	30 ME	30 VE
VE 31	31 LU	31 LU	31 SA	31 DI

En raison du renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers, des évolutions vont intervenir. Par conséquent, le calendrier du 2nd semestre 2025 (juin à décembre), vous parviendra dans le courant du 1er trimestre 2025.

■ Bac couvercle noir – ordures ménagères
 ■ Bac couvercle jaune – tri sélectif des déchets recyclables

RAPPEL : Veillez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte. Tous les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés. La collecte est assurée les jours fériés.

Pour toutes demandes concernant la collecte, contactez nous au **03.21.12.94.92**

Pour toute demande de bacs ou remplacement de couvercle, rendez-vous sur le site Communauté De Communes, cc-pays-de-lumbres, **Les déchets/Besoin matériel**



QUELQUES CONSEILS DE BON VOISINAGE

Le bien-vivre ensemble, la propreté de l'environnement comme de la commune est l'affaire de tous. Si la très grande majorité en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Le bruit ...

Selon l'arrêté préfectoral (62) du 27-12-2007 relatif aux bruits de voisinage

Tous les bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants sont interdits et peuvent être sanctionnés **entre 22h et 7h**. Qu'ils soient réalisés par des entreprises ou des particuliers à leur domicile, au moyen d'engins ou matériels bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon thermiques et électriques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques etc., les travaux sont autorisés aux jours et horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il est toutefois utile de prévenir ses voisins lorsque l'on organise une fête ou des gros travaux.



Je promène mon chien ...



Pour que le plaisir de se promener ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections.

« L'affaire » doit être « dans le sac » : pensez à vous en munir avant de sortir. **Vous risquez une amende si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal.**

Les chiens, de toutes races, **doivent être tenus en laisse** dans l'espace public et à proximité des habitations. **Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent OBLIGATOIREMENT être déclarés en mairie et les chiens susceptibles d'être dangereux doivent IMPÉRATIVEMENT porter une muselière.**

Je n'enfume pas mes voisins

Le brûlage à l'air libre d'ordures ménagères et de tous autres déchets est **INTERDIT JOUR ET NUIT**



J'ai le réflexe poubelle



Mégots de cigarettes, chewing-gums, emballages, restes alimentaires... Quand vous êtes en balade, merci d'emporter avec vous tous vos déchets et si par tempête votre poubelle s'est couchée et que vos déchets se sont envolés, ramassez-les.

La mission des employés communaux n'est pas de faire le nettoyage à votre place.

Je composte ou je vais en déchetterie

Les tontes de vos pelouses, les déjections canines et toutes autres matières organiques peuvent être mises au composteur. Les branchages peuvent être broyés pour servir de paillage dans vos jardins. Ils ne doivent en aucun cas être déposés en bordures extérieures de vos propriétés. Si vous entreposez vos déchets verts sur votre propriété attention de ne pas nuire olfactivement et visuellement à votre voisinage. Il en est de même pour tous les autres déchets de jardinage et de bricolage qui doivent être déposés en centre de tri. Les déchèteries de Lumbres et de Saint-Martin-Lez-Tatinghem vous accueillent toute la semaine du lundi au samedi aux horaires suivants :



Eté (mi-avril à mi-octobre) :

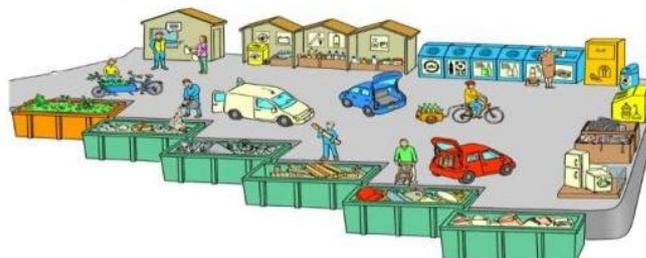
Lundi : 13h30 – 18h45

Mardi au samedi : 9h - 11h45 / 13h30 – 18h45

Hiver (mi-octobre à mi-avril) :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h30



UNE ANNÉE À L'ÉCOLE

Riche de sorties, projets pédagogiques, découvertes, l'année 2024 a débuté par une classe de neige, à la



Bréole, dans les Alpes de Haute Provence pour les élèves des classes de CM1 et CM2, de Mme Louys et Mme Courtois. Ils ont pu profiter des joies des activités de montagne l'hiver : ski, randonnées en raquettes, construction d'un igloo,



Durant l'année 2024, la « Ligue Protectrice des oiseaux » a réalisé de nombreuses animations dans les écoles de la CCPL. À l'école de Zudausques, les élèves de Mme Darques ont pu apprendre à reconnaître les oiseaux de notre région.

En mai, sortie au Parc archéologique Asnapio à Villeneuve d'ascq pour les classes de Mesdames Darques, Banquart et Louys : découverte de l'argile et confection d'une poterie du Néolithique. Ils ont aussi pratiqué l'art pariétal et la peinture rupestre.





Le soleil était au rendez-vous pour la fête de l'école, sportive cette année, et aux couleurs des Jeux Olympiques de Paris 2024 !

Les enfants ont mis à l'honneur deux enseignantes de l'école Mesdames Bédague et Julien qui vont maintenant pouvoir profiter d'une retraite bien méritée après de nombreuses années passées à enseigner aux petits de la maternelle !



En juin, permis piétons pour les enfants de la classe de Mme Louys



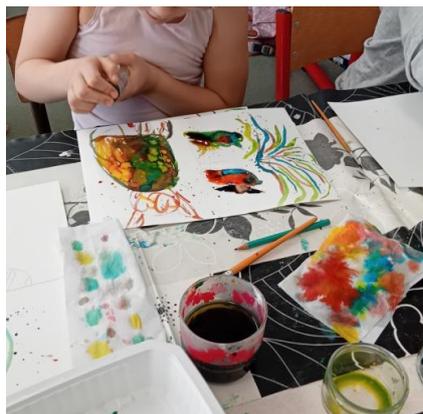
Savoir Rouler à Vélo ou circuler en situation réelle
Le but est d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et s'appropriier les différents espaces de pratique.

Objectif visé : que l'ensemble des élèves des écoles de la CCPL soient autonomes dans leurs déplacements à vélo à leur entrée au collège.

La CCPL accompagne le changement de pratiques et sensibilise dès le plus jeune âge ! Les élèves de CE1 et CM1/CM2 ont participé à cette opération.



En octobre, durant la semaine d'Art Singulier, 6 artistes ont élu résidence sur le territoire de la CCPL : les élèves de la classe de Mme Darques ont bénéficié d'une matinée peinture et aquarelles guidés par l'artiste « Mad sur la Toile ».





Doté d'un espace pédagogique, le site de Flamoval reçoit régulièrement des groupes scolaires. Le pavillon de l'environnement et du développement durable, aménagé par le SMFM permet aux visiteurs de découvrir Flamoval et son rôle dans la gestion



des déchets du territoire.

Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 des classes de Mme Louys et Mme Courtois, ont bénéficié du « tri tour » : une animation sur le tri des déchets en classe (26/11/24), puis la visite du centre de tri et de Flamoval (12/11/24), le tout financé par la CCPL.

Diplôme de « Champion du tri » pour tous les élèves qui ont participé à cette animation !



Le marché de Noël organisé par les enfants, les enseignantes et les parents, le spectacle de Noël offert par la municipalité, un petit tour de chant par les élèves de CM1/CM2 de Mme Courtois à l'occasion de la distribution des colis aux aînés de Zudausques, toutes ces manifestations festives viennent clôturer cette année 2024 à l'école !



CLUB DE L'AGE D'OR ZUDAUSQUES LEULINGHEM

L'année 2024 a été terrible pour le club de l'âge d'or avec la perte de plusieurs de ses fidèles adhérent(e)s et ami(e)s : Maurice, Christiane, Chantal et Anne-Marie.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

Petit rappel de fonctionnement du Club

Tous les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi de chaque mois : rencontres pour jeux de cartes , jeux de société ... toujours dans la joie et la bonne humeur avec une boisson froide ou chaude et quelques gâteaux offerts par le Club

Nous fêtons également tous les anniversaires un jeudi dans le trimestre.

Pour les marcheurs : rendez-vous tous les mardis matin 8 h 30 ou 9 h (en fonction des saisons) sur le parking de l'église avec un déplacement extérieur tous les 15 jours : planning défini à l'année avec 2 sorties par an à la journée suivies d'un repas au restaurant



Exemple de nos activités sur l'année 2024

- 8 et 12 Janvier : Cours de secourisme avec Martine BOCQUET
- 11 Janvier : AG - Galette
- 16 Février : Visite de la Brasserie artisanale de l'Abbaye de Clairmarais et repas au coq en Papillotes à Saint-Omer
- 21 Mars : Anniversaires du 1^{er} trimestre



- 10 Avril : Visite du Musée de la Mode et de la dentelle à Calais - Repas au restaurant à CALAIS et visite de l'Hôtel-de-ville et du Beffroi
- 9 Mai : Traditionnel barbecue avec ses animations : chorale, jeux, tombola.....
- 14 Mai : Marche à la journée Dunes de la Slack et restaurant à Wimereux
- 28 Mai : visite de la ferme du Paillard à SURQUES
- 5 Juin : Journée interclubs à Enquin-sur-Baillons lieu-dit « les étangs » avec la coordination des retraités du Haut Pays animé par le club Léo Lagrange avec chanteurs et danseuses
- 20 Juin : Anniversaires du 2 ème Trimestre
- 23 Juillet : Balade dans les marais avec ISNOR de Clairmarais et goûter à l'Estaminet la Baguennette
- 8 Août : Pique-Nique entre les adhérents du Club et jeux de cartes
- 10 Septembre : TARDINGHEM : Sentier de Berniques avec restaurant
- 19 Septembre : Anniversaires du 3 ème trimestre et durant le mois : festivités de la semaine bleue avec le Département
- 8 octobre : Repas de rentrée à l'Estaminet
- 23 octobre : Repas dansant à la Hétraie à Rinxent avec la coordination des clubs de retraités du Haut-Pays
- 7 Décembre : collecte des restaurants du Cœur
- 8 Décembre : Marché de Noël du Club
- 19 Décembre : Goûter de Noël



Le Club accueille tout au long de l'année tous les séniors qui le souhaitent pour une activité ponctuelle ou habituelle... au plaisir de s'y rencontrer

Contacts : Christine DELAINE, Présidente 06.31.07.34.07 - André DUHAUT, Vice-Président 06.81.18.43.92 et Patrick LECLERCQ, Vice-Président 07.84.16.99.42

Mail : clubdelagedor.zudausques@gmail.com

FOYER RURAL DE ZUDAUSQUES UNE RICHESSE SPORTIVE ET CULTURELLE



Le Foyer Rural regroupe **135 licenciés répartis sur 7 activités** :

Théâtre, Danse, Peinture, Tennis de table, Remise en Forme, Chorale et Football.

Cette diversité illustre la richesse de notre association, qui combine harmonieusement sport et culture au service de notre commune.

Je tiens tout d'abord à remercier Thomas **DENORME**, pour son engagement en tant que président, durant ces trois années ainsi que l'ensemble des **bénévoles qui ne comptent pas leur temps**, leur énergie et leur dévouement pour permettre à tous les licenciés de pratiquer dans un environnement convivial et épanouissant.

Deux axes doivent rester nos priorités : **le bien-être de tous et le bien vivre ensemble**. Ces valeurs fondamentales ne sont pas seulement essentielles au bon fonctionnement de notre association, elles sont aussi des piliers de notre vie citoyenne quotidienne.

*« Tout le Bureau du Foyer Rural vous adresse ses meilleurs vœux
de santé, de bonheur et d'épanouissement
pour cette nouvelle année 2025. »*

Didier POPIEUL

Président du Foyer Rural de Zudausques





L'association et moi-même tenons à vous présenter à vous ainsi que vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Je souhaiterais également profiter pour vous remercier pour votre engagement lors de nos manifestations.

En 2024, nous avons organisé pour la première fois une brocante nocturne. Un véritable succès !

En 2025, nous vous attendons nombreux :

- Le 1^{er} mars : Fête de la bière
- Le 27 avril : Journée Pétanque avec restauration
- Le 31 mai : Fête des voisins
- Le 12 juillet : Ducasse et Brocante nocturne
- Le 20 septembre : Tournoi de Pétanque
- Le 21 septembre : Fête d'Audenthun.



Lucie Wissocq,
Présidente de l'association Festi'Village.





ENTENTE SPORTIVE BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE-NORBÉCOURT

Le club de football continue son renouveau avec l'engagement d'équipes de jeunes dans toutes les catégories, le club est en entente avec le club d'Alquines pour les équipes Jeunes à 11. Cela permet aux jeunes de participer à toutes les compétitions accessibles par le district. Pour les tous petits, ils participent à des plateaux afin de rencontrer les clubs voisins, il participe également à la journée nationale organisée par la FFF (Berck et Marck en 2024). Cela permet à nos jeunes de s'épanouir toute la saison et vont désormais pouvoir exercer leur passion sur le terrain de Zudausques. Il est de nouveau accessible grâce aux travaux entrepris par la commune. Nous en profitons pour remercier chaleureusement la commune pour les travaux réalisés qui ont permis l'homologation en décembre 2024 du complexe. Cela permettra l'accueil de compétitions officielles. Les premières rencontres sont programmées en Janvier.

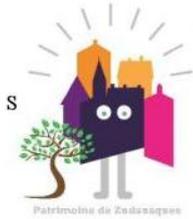


Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter nos équipes. N'hésitez pas à parler du club autour de vous ou venez faire un essai pour compléter nos équipes, vous serez toujours le bienvenu.

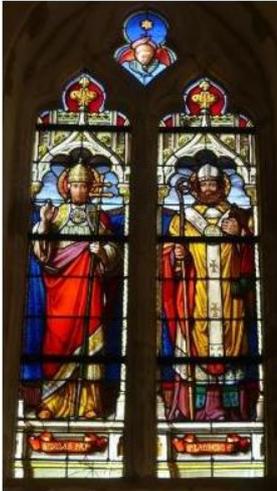


Le club continue de proposer différentes manifestations :

- Arbre de Noël
- Soirée jeux le 22 Février 2025
- Loto le 15 Mars 2025
- Tournoi U11 et U13 le 8 mai 2025



Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine de Zudausques



*Le Président et les membres du Conseil
d'administration vous présentent nos
meilleurs vœux pour
2025*

Depuis maintenant 11 ans, notre association travaille pour conserver notre patrimoine local, pour faire entrer la culture dans notre village et pour garder notre milieu naturel dans le meilleur état possible.

Notre petite équipe a besoin de votre soutien pour continuer notre action.
Comment ?

- ✓ Vous pouvez nous rejoindre et nous accompagner dans notre travail.
- ✓ Vous pouvez adhérer à notre association (10€)
- ✓ Vous pouvez faire un don (65% du montant du don déductible du montant imposable)



Nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations de début d'année:

Samedi 11 janvier -16h -Eglise St Omer -concert du nouvel an chorale FaSiLa chanter
22 février rdv à la Mairie 9h30 plantations dans le village
Début mars stage de taille des arbres fruitiers avec le Parc
22 mars Eglise st Omer Concert Godspel

Siège social : 26 rue de la Mairie 62500 Zudausques



ASSOCIATION DES CAVALIERS RANDONNEURS DE LA MORINIE – ACRM



Tout d'abord, nous vous souhaitons une Bonne Année 2025 et une Bonne Santé à toutes et tous.

Je vous propose un petit retour sur l'année 2024. L'ACRM compte 59 adhérents et 52 chevaux. La réglementation nous impose une traçabilité lors de nos rassemblements, notamment l'identification des équidés.

Pour rappel, nous sommes affiliés à une Fédération Nationale : **Equiliberté** qui se construit autour de 8 valeurs clés :

- 1 – Une équitation sans compétition dans la convivialité et le partage
- 2 – Un réseau de passionnés qui partagent leurs connaissances, expériences et les ressources en circuits et hébergements
- 3 – Le soutien des associations membres (même les plus petites), des particuliers et des professionnels du tourisme équestre
- 4 – L'animation territoriale avec des randonnées organisées sur les territoires

5 – Un acteur, défenseur et contributeur au développement du tourisme vert

6 – La collaboration avec les randonneurs pédestres et les vététistes avec qui nous partageons notre espace de liberté

7 – Un porte-voix de nos valeurs auprès des collectivités territoriales

8 – La création, entretien, partage et défense des chemins et itinéraires de randonnée

En 2024, nous avons réalisé 10 sorties, dont 2 sur la commune de Zudausques.

Le rallye du 1^{ier} mai, ouvert à tous cavaliers et meneurs. Belle journée sous le soleil dans la convivialité ! Nous remercions à nouveau la municipalité pour l'accueil et l'aide logistique.

La journée de solidarité du 7 décembre, en collaboration avec les associations de Zudausques. Le contexte lié à l'épidémie à la Rhinopneumonie équine nous a contraints à annuler la présence des chevaux. Une marche a réuni quelques adhérents. L'ACRM a versé 100 € au Téléthon.

L'assemblée générale aura lieu : **le Vendredi 28 février 2025** à 18h30 dans la Salle d'Honneur de Zudausques. Nous établirons le calendrier des sorties de l'année

Au calendrier 2025, le Rallye du 1^{ier} mai y figure déjà ! Départ de Zudausques, comme l'an passé ! N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous serions ravis de vous rencontrer à cette occasion et de partager avec vous notre passion.

Comité de l'ACRM





Association des amis de l'église de Cormette

Sauvegarde et mise en valeur de l'église de Cormette

Siège social : 10 Chemin de la Vallée 62500 Zudausques

Au nom du conseil d'administration et de tous les membres de l'association, nous vous souhaitons une excellente année 2025.



Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé.

En 2024, nous avons été heureux de voir la fin des travaux extérieurs et le début de la restauration intérieure de l'église.

A l'initiative de Jacky Migliara, avec l'aide Philippe Denis et Valéry Thomas, un état des lieux du ciel de la nef a été effectué.

Avec l'accord de la municipalité, ils ont entrepris le démontage des planches, les réparations nécessaires dans la charpente, la pose du nouveau ciel, les travaux d'électricité et la pose de luminaires.

La municipalité a financé les matériaux et la peinture. L'association a financé le petit matériel, les fournitures électriques et les luminaires.

Les bénévoles de l'association sont venus nombreux pour peindre les planches en bleu, tracer des étoiles, nettoyer l'église. Je remercie vivement chacun des participants.

C'était un projet fédérateur dans le hameau et je pense que nous avons tous pris plaisir à y participer.

Deux temps forts ont marqué cette année :

- la nuit des églises le 28 juin, entre Cormette et Zudausques.*
- les journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre, ont été l'occasion de fêter les 35 ans de l'association, de proposer un beau programme en lien avec l'association du patrimoine de Zudausques et d'inaugurer la fin des travaux de l'église.*

Nous tenons à remercier tous les adhérents pour leur engagement lors des manifestations ainsi que la municipalité pour son soutien.

Nos projets pour 2025 ? Redonner au chœur toute sa splendeur avec la même équipe de bénévoles et vous proposer un beau programme pour la Nuit des églises et les journées du patrimoine.

Nous espérons vous retrouver lors de nos prochains événements.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, à très bientôt,

La présidente, Catherine Denis

La secrétaire, Céline Balme

Soutenez nous, en adhérent (6€) ou en faisant un don (réduction de 66% des impôts)



En février, nous nous sommes rendu au salon de l'agriculture. Malgré le froid, les dégustations et les animaux nous ont réchauffé le cœur.

En mai, notre célèbre RALLYE TOURISTIQUE sur le thème "Les bûcherons du grand nord" a toujours eu autant de succès cette année. De nombreux jeux, fous-rires et péripéties nous ont mené à travers de magnifiques paysages. Puis, retour pour la soirée qui a clôturé en gaieté avec une centaine de convives cette journée de détente. Prochain défi le 8 juin pour toujours plus de joie et de rire !



En septembre, nous avons passé une agréable journée au zoo de Pairi Daiza, au grand plaisir de tous.

En décembre, notre traditionnelle sortie au marché de Noël nous a conduit à Amiens où l'esprit de Noël était au rendez-vous.

Nos prochaines sorties:

- **Parcours du cœur dimanche 04/05**
- **Rallye touristique dimanche 08/06**
- **Sortie parisienne (Notre-Dame de Paris, bateau-mouche ...)**
- **Parc d'Ohlain**
- **Marché de Noël en décembre**

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de **BONHEUR**, de **SANTÉ** et de **RIRES**

BONNE ANNÉE 2025

Virginie Bernard - Présidente
Et toute l'équipe

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ZUDAUSQUES



« L'Association Communale des Chasseurs et Propriétaires de Zudausques vous présente
ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! »

- Le nombre d'adhérents (19) est en légère diminution et les aléas de la vie font que nous déplorons le départ de quelques compagnons.
- La saison de chasse a été ouverte le 15 Septembre et s'est achevée le 19 Janvier.
- Les heures de chasse sont restreintes au Dimanche de 10 à 14 h.
- Au-delà de notre passion, la priorité de notre association est le stricte respect des règles de sécurité ainsi que le respect des autres usagers de la nature, promeneurs, cavaliers
- Nous participons à l'opération « Hauts de France propre » organisée par la Municipalité en lien avec la FDC 62.
- Nous sommes également partenaires dans l'opération « Plantons le décor » organisée par la Municipalité et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine pour la plantation de haies prévue le 22 Février.

Nous tenons à remercier la Commune pour la subvention accordée à notre association, nécessaire pour le financement des droits de chasse et permettant une réduction de la cotisation qui facilite l'accès à notre activité.

Le Président Jean Marie Lemaire
Le Secrétaire Philippe Denis



Association de Parents d'Élèves de Zudausques
28 rue de la Mairie
62500 ZUDAUSQUES

L'APEZ vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 à vous et vos proches.

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que nous organisons en étroite collaboration avec l'école et la commune, diverses actions pour soutenir notre école. Et c'est pourquoi je souhaite remercier tous les membres actifs de cette association de part leur aide et leur soutien. Je remercie également toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.

Cette année l'association a versé 3000€ en début d'année scolaire pour le financement de la classe de mer qui aura lieu du 26 au 28 mai 2025 pour les élèves de CE1 et CE2.

Prochainement nous financerons les sorties au channel à Calais pour l'ensemble des classes ainsi que les sorties de fin d'année prévues pour les TPS-PS-MS-GS-CP-CM1-CM2 sur le thème du "Vendée Globes".



RETROSPECTIVE 2024 :

- Les ventes de chocolats et de fleurs avec Initiative
- La **soirée jeux** de société le 22 mars
- L'animation des jeux et la buvette de la **kermesse de l'école** le 29 juin
- L'assemblée générale le 7 octobre où malheureusement peu de parents étaient présents
- **La vente de fleurs** pour la Toussaint le 23 octobre près de 200 fleurs commandées !!
- **Le Kid's Grenier** (17 novembre) : brocante de vêtements, jeux et jouets 0-16 ans proposée aux parents d'élèves.
- **Un goûter de St Nicolas** a été offert à l'ensemble des élèves (chocolat chaud et coquilles)
- **La vente des calendriers** (début décembre) : les élèves ont été pris en photo à l'école et les calendriers ont été distribués après la fête de Noël de l'école.
- **La buvette lors du marché de Noël** de la ville le 8 décembre
- **La buvette lors de la fête de Noël de l'école** le 13 décembre



Projets pour la fin de l'année scolaire 2024-2025 :

- Concours de belote le 2 mars 2025
- Une vente de plats à emporter le vendredi des vacances d'hiver et de Pâques.
- Une « color run », le dimanche 6 avril 2025 **si le nombre de bénévoles le permet !**
- L'animation des jeux et la buvette de la kermesse de l'école le 28 juin

Contact : 06 67 71 44 18



apedezudausques@laposte.net



APE de Zudausques



ACTE PLUS
ASSOCIATION INTERMEDIAIRE DE LOI 1901,
AGREEE PAR L'ETAT.

Voici les services que nous proposons

Si vous êtes particuliers :

Vous avez des travaux que vous ne pouvez pas réaliser vous-mêmes, nous pouvons vous proposer une personne qui les fera à votre place, pour la durée que vous souhaitez.

Pour les travaux de ménage et jardinage ceux-ci sont déductibles des impôts à hauteur de 50 % des sommes versées. Nous réalisons également tous les autres travaux : rénovation, tapisserie, peinture..., les CESUS sont acceptés ainsi que ceux dématérialisés.

Si vous êtes une Association, Entreprise, Artisan, Collectivité.....

Nous sommes là pour un besoin ponctuel, régulier ou un remplacement de congés. Pour permettre de tester un demandeur d'emploi avant embauche.

Si vous êtes sans emploi :

Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (administratives et sociales), dans votre projet professionnel en vous mettant à disposition pour des missions vous permettant ainsi d'acquérir, une expérience, une valorisation sociale et financière.

Votre passage à ACTE PLUS est une étape dans votre recherche d'emploi, un tremplin vers un emploi plus stable.

Notre bilan pour cette année :

Nous avons fait travailler 138 personnes (91 femmes, 47 Hommes) pour un total de 34845 heures.

Pour réaliser cela, 266 utilisateurs ont fait confiance à l'association,

- 248 Particuliers venant principalement du canton de Lumbres mais également de Aire sur la lys, Ardres, Audruicq, Fauquembergues et Saint-Omer.
- 11 Mairies
- 3 collèges (Lumbres, Ardres, Audruicq)
-

Nous remercions toutes ces personnes qui ont permis d'obtenir ces résultats et particulièrement ceux de Zudausques.

La Présidente, le Conseil d'Administration, les membres du bureau et l'équipe des salariées vous présentent ses meilleurs vœux pour cette année 2025.

Téléphone : 03.21.88.22.00
Mail : acteplus62@orange.fr



NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

DEUX PROJETS ZUDAUSQUOIS À L'HONNEUR

Le 12 décembre deux « entrepreneurs Initiative » qui ont été accompagnés par « Réseau initiative Pays



de Saint-Omer » pour le montage et le financement de leur projet ont été mis à l'honneur :

- Cécilia POTIER pour la micro crèche « LES PETITES BOTTES »,
- Thomas DELIGNE pour le bar restaurant « POTO ».

Deux projets, soutenus par la commune, reconnus très justement au niveau de notre territoire de



l'Audomarois pour leur caractère innovant et l'esprit d'entreprendre de leurs porteurs.

Bravo et merci à eux de participer au rayonnement de Zudausques !

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Accompagnement psychologique

- Martine Magnier, Symboliance, cabinet de thérapie en relation d'aide, 25 chemin de la Vallée, Cormette

Sophrologie

- Dorothee Mercier, 25 rue des Courtils, 07.88.47.37.65

Dépôt-vente de vêtements enfants

- OKZ occasions kids zéro défaut, 37 rue d'Audenthun, 06.16.27.67.95

Articles festifs

- Ludovic Ribreux, 49 rte du château d'eau, 06.74.61.75.68

Coiffeurs (salon et à domicile) / Beauté

- Hair Pur, Hubert Dubois, 2D chemin des Lilas, 03.21.38.04.25
- Sylvaine Coiffure, 27 rue des Courtils, 03.21.38.01.05



- Cil’Hair, Lucie Wissocq, 11 rue des Bouleaux, 06.88.47.52.71
- Instant de Béatitude, 2 rue des Bouleaux, 07 45 06 91 48

Boulangerie

- Maison Delbecque, 2ter chemin des Lilas, 03.21.11.37.52

Vente à domicile

- Christele Leroy Bressel, 78 rue du château d’eau 03 21 39 71 62
- Lovely Jess’, 6B rue des Charmilles, 06 34 06 68 11

Restauration

- Restaurant Bar Poto Thomas Deligne 13, Rue des Courtils 09.77.44.49.34

Garage

- Leclercq Automobiles, 28 rte de Licques, 03.21.11.85.60

Producteur Jus de pommes

- Hugo Monchy, 18 rue Saint Lambert, 08.92.97.63.11

Vente de légumes

- Loviny Thierry Chti bio, 23 rue des Courtils

Vente au détail d’objets neufs non alimentaires pour les brocantes

- Nadège Tuban, 34 rue des Charmilles, 06.51.34.32.95

Infirmiers

- Danièle Sagot, 30 rte de Leuline, 06.75.15.77.37 et Isabelle Thomas, 06.49.07.33.05
- Gaëtan Sagot, 48 rue de la Troussebière 06 69 46 52 70 (REMPLAÇANT)

Maçonnerie

- LD Constuction, Luc Denis, 4 bis rte de Liheuse, 03.21.11.09.96
- JD Bâtiment, Jacky Decroo, 38B, rue d’Audenthun, 06 74 70 56 81
- Lst Loïc SILY Travaux, route de Licques 06.70.55.01.34
- Rénovation de bâtiments SARL BREBION, 18 rue d’Audenthun, 03 21 98 64 56/06 80 54 83 37

Bricolage Dépannage Serrurerie

- AGT Services Alain GILLOT, 40 route de Leuline 06.98.27.66.29 agt62@orange.f

Charpente Menuiserie

- Emmanuel Fiolet 16 Rue d’Audenthun, 06 72 20 91 77

Ramonage-Couverture-Zinguerie

- BD Renov-Toitures 45 rue de la Troussebière , 07 87 39 63 60

Plaquiste

- SARL Maxime Dubois 175 Route de Licques 06.99.40.65.47

Plombier

- Guy Planchez, 163 route de Licques, 03.21.95.86.58

Paysagistes

- Acti Paysage, 20 route de Leuline, 03.21.93.37.45

Terrassement

- MVTP Valentin Muselet, 06.33.42.72.59

Transporteurs

- Transports Lefebvre, 3 rte de Licques, 03.21.93.76.29
- Transports Landron, 16 chemin des Lilas, 03.2138.19.23

Travaux agricoles / travaux Publics

- Sarl Bailleul, Chemin des marronniers, 03.21.38.32.28

Artisan peintre

- Jérôme Mahieu, 6 rue Cormette, 03.21.12.86.94

Travaux à domicile

- Anthony Manier, 150 route de Licques

Assistantes maternelles

- Christèle Bressel, 78 rte du château d'eau, 06 33 92 83 54
- Sophie Dubar, 3 rue des Charmilles, 06 23 41 45 77
- Marie Hélène Landron, 16 chemin des lilas, 07 80 46 16 98
- Christelle Pocholle 15 route de Licques 06 80 54 12 30
- Amandine Devriendt, 3 rue des bouleaux, 07.86.29.92.81

Micro-crèche

- « Les petites bottes » Cécilia Potier 26 B rue de la mairie 07 71 23 33 59
microcreche.lespetitesbottes@gmail.com

Exploitations agricoles

- Gaec Broquet Antoine et Philippe 22 route du château d'eau
- Earl de la taillette, Helleboid Maxime et Stéphane 52 rue de la mairie
- Gaec Fichaux Luc et François 5 rue du château d'eau
- Earl du fonds d'ausques Benjamin Denis 53 route de licques
- Helleboid Bruno 18 rue de la mairie

Services

- S'taupes nuisibles 62, Manuel Lauwerière, 06 47 49 59 96, s-taupes-nuisibles-62.com

Événementiel

- MARYNE organisation d'événements pour particuliers et professionnels
Décorations événementielles m.dreamevent25@gmail.com 07 82 07 24 07



ZUDAUSQUES 2024

Un village qui ne s'essouffle jamais !

Les animations fêtes et cérémonies

JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX ANNULÉE

Au petit matin du 1^{er} janvier c'est un spectacle de désolation qu'ont découvert les habitants de notre village à leur réveil !



Pour être solidaire avec les communes de notre secteur plus fortement impactées que la nôtre par la succession des évènements climatiques qui les ont conduits à annuler leur traditionnelle cérémonie des vœux, mais aussi par respect pour les centaines de personnes sinistrées qui n'avaient pas le cœur à la fête, notre municipalité a décidé cette d'annuler la cérémonie des vœux qui devait se tenir le 27 janvier

L'argent habituellement dépensé pour l'organisation de cette cérémonie a été versé à une association caritative venant en aide aux sinistrés.

Monsieur le Maire a adressé ses vœux aux habitants dans le bulletin municipal.



CONCERT DES ROIS

Le concert des Rois donné par la chorale « Fasila Chanter » en l'église du centre, a donné une touche de gaieté à ce triste mois de janvier placé sous le signe des inondations.

Il a ouvert le bal des fêtes, cérémonies et manifestations de l'année !



ÉPIPHANIE À L'ÉCOLE

Pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands, les enfants de la cantine ont dégusté de délicieuses galettes préparées par Cédric notre boulanger.

Vivent les petites reines et les petits rois !



STAGE DE TAILLE AU VERGER DE CORMETTE



Comme chaque année depuis 7 ans, un stage de taille des arbres fruitiers a été proposé par l'association de sauvegarde du patrimoine de Zudausques et conduit par le Parc Régional des Caps et Marais d'Opale.

25 personnes y ont participé et sont prêtes maintenant à entretenir leur verger, pour le plus grand bien de la nature et de leurs habitants.

CLASSE DE NEIGE AU CHALET DE RÉCHASTEL À LA BRÉOLE DANS LES ALPES DE HAUTE PROVENCE



Du 20 au 28 janvier, les enfants des classes de CM1 et CM2 accompagnés de Céline Courtois leur enseignante et Aurélie, ont profité d'un joyeux et dynamique séjour en classe de neige. Ils ont découvert les joies du ski, de la marche en raquettes, de la luge ... ont pu visiter le barrage hydroélectrique du lac de Serre-Ponçon. Tous sont revenus avec des souvenirs plein la tête !

FÉVRIER

RÉUNION CITOYENNE

Le 2 février, une réunion publique a été organisée pour présenter aux habitants de la commune, les enjeux de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) imposée à toutes les communes.



RECENSEMENT

Jessica et Manon, 2 agents recenseurs recrutés pour cette opération, ont couvert chacune un secteur du village : 452 logements ont été recensés ce qui permet d'estimer la population de Zudausques à **1101** habitants (21 logements n'ont pas été recensés soit par refus ou souvent par négligence des occupants).



A L S H DES VACANCES D'HIVER

M A R S



101 000 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer les routes, villes, campagnes, forêts et littoraux de notre belle région. Une édition d'HAUTS-DE-FRANCE PROPRES qui a battu tous les records !



FÊTE DE LA BIÈRE organisée par « Festi'Village » et animée par le groupe « Rock'Over »

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
proposée par l'Association des
Parents et organisée par la Bonne
Pioche



Mise en place d'un nouveau service
« **PANNEAU POCKET** »

AVRIL



DÉPARTS À LA RETRAITE

Mise à l'honneur de Micheline et
Françoise



A L S H DES VACANCES DE PRINTEMPS



CHASSE AUX ŒUFS organisée par Festi'Village avec le
concours de la commune



SORTIE VTT CASQUE OBLIGATOIRE

Une sortie à vélo version tout terrain encadrée par notre coach sportive Sandrine pour arpenter le territoire et les sentiers de la Base VTT du Pays de Lumbres.
Une belle occasion pour faire travailler vos mollets !

📍 ZUDAUSQUES - 🏠 Estaminet la Troussebière - 🕒 9h00

SAM. 20 AVRIL

M A I



RALLYE ÉQUESTRE

organisé par l'Association des Cavaliers Randonneurs de la Morinie



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Signé le 8 mai 1945 qui marqua la fin de la 2nd guerre mondiale



TRADITIONNEL BARBECUE du Club de l'Âge d'Or et petit concert

Choral offert par « Fasila Chanter »



CONCOURS DE PÉTANQUE place des Tilleuls

Organisé par Festi'Village



CRÉATION DE MASQUES

animation proposée par le Réseau Plume aux enfants de la CCPL

J U I N

Dans une ambiance « bon enfant »

RENCONTRE INTER VILLAGES

Organisée cette année par la commune d'Acquin Westbécourt vainqueur de l'édition 2023

La commune de Zudausques s'est classée en 2^{ème} place ex aequo avec la commune de Leulinghem !

Rendez vous est donné en mai dans la commune de Quercamps arrivée 1^{ère} cette année !



Représentation théâtrale par les « **MINI Z** »



GALA DE DANSE

présenté par la section danse
du Foyer Rural de Zudausques





Dernière **FÊTE D'ÉCOLE** pour Mesdames Bédague et Julien qui ont tiré leur révérence après de nombreuses années passées en maternelle à l'école de notre village : l'heure d'une retraite bien méritée a sonné pour elles. Une fête d'école ensoleillée et sportive aux couleurs des Jeux Olympiques de Paris 2024 !

JUILLET



REMISE DE DICTIONNAIRES aux élèves de CM2 de Zudausques, futurs collégiens à la rentrée de septembre

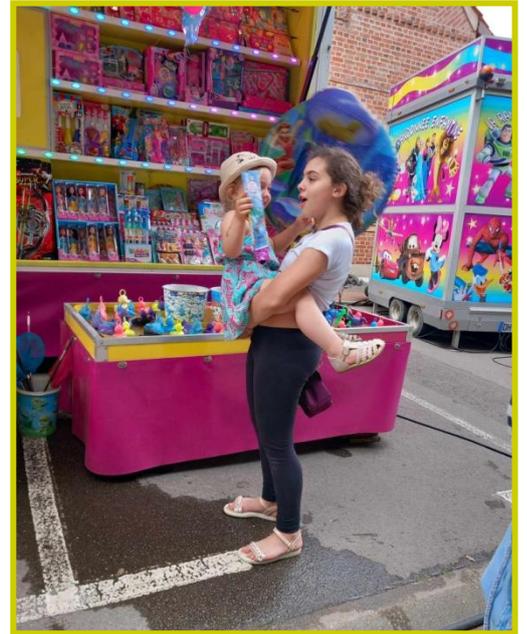


Un grand succès pour la **BROCANTE NOCTURNE** et le **LANCER DE LANTERNES** organisés par Festi'Village qui ont ouvert les festivités de la ducasse





Accueil des nouveaux nés de 2023 et de leurs familles.
Une plante a été offerte aux participants de l'opération des
maisons fleuries.



Jour de ducasse ...



**La « TEAM MORBECQUE
fait son show » !**

Spectacle équestre itinérant à la ferme Marcotte
présenté par les jeunes de la troupe de la ferme
de Morbecque, suivi par un chaleureux public de
près de 300 personnes !



Tout au long de l'été, le Pas de Calais, Terre de Sports, a vibré au rythme des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ici, à Zudausques, après-midi sportif et familial organisé sur un terrain communal.



Pour les ados nés en 2019 le CIAS de la CCPL a proposé pour la deuxième année consécutive une colonie de vacances sur le site de Port-Blanc à Penvénan, sur la côte de granite rose en Bretagne du sud. Au programme canoë kayak, paddle, randonnée, pêche à pied...

« Un tour du monde » joyeux et plein de surprises au centre aéré proposé par la commune aux enfants à partir de 3 ans.

SEPTEMBRE



BIBLIOTHÈQUE

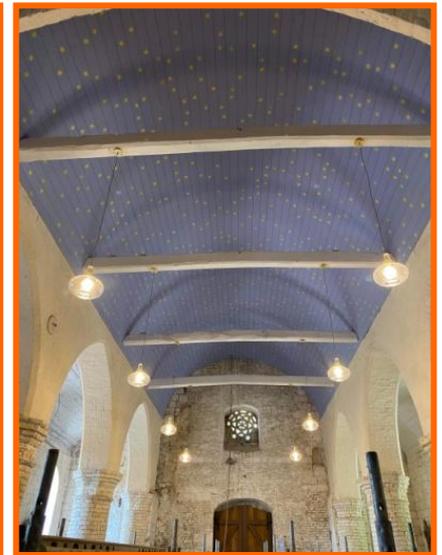
Depuis la rentrée scolaire de septembre la commune compte un nouveau collaborateur, Yann Cabaret qui vous accueille désormais à la bibliothèque.

Atelier « tapis de lecture » proposé par le Réseau Plume pour les enfants de 18 mois à 6 ans.



RENTRÉE AU RAM ET À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée deux nouvelles enseignantes sont arrivées dans les classes maternelles, Mme Wegrich et Mme Delattre. Mégane en contrat civique, et Manon en contrat d'apprentissage petite enfance renforcent l'équipe enseignante.



Le « ciel étoilé » de la nef

Découverte des travaux de l'Église de Cormette, exposition/découverte des artistes de Zudausques, spectacle patoisant, brocante à Audenthun



Contes patoisants
« Adon, ! Dins que monde qu'on vit ! »

Martine Beugin et Jean-Yves Vincent
Ch'est du picard !
Cha veut dire qu'in va causer de ch'l'air du temps, qu'in va raconter des histoires à tuer des leus à coup d'capiou et pis qu'on va kanter !

1^{ère} partie : chorale fasilachanter
Samedi 21 septembre 17h30
Eglise St Omer Zudausques
Entrée 5€

avec le soutien de la commune

OCTOBRE



C'est dans un cadre complètement rénové, cossu et chaleureux, que Pauline (PO) et Thomas (TO) vous accueillent désormais au 13, rue des courtils. « Restaurant Bar POTO » Un nouveau nom pour l'estaminet la Trousse Bière !



Les 6 artistes du Festival **D'ART SINGULIER** sont allés à la rencontre des enfants dans les écoles et les médiathèques de la CCPL, les ateliers ont été productifs !
« **MAD SUR LA TOILE** » à la médiathèque de Zudausques

ALSH DES VACANCES DE LA TOUSSAINT



GONIMANDÉ

Une très belle soirée à l'église de Cormette : un voyage en Afrique au son d'un solo de harpe africaine, accueil chaleureux et bonnes vibrations



« **CONTEURS EN CAMPAGNE** » spectacle organisé par les foyers ruraux du 59/62.

Nadine Walsh conte pour résister à l'endormissement, à l'ignorance, au conformisme, au désenchantement, à la mort. Parce que pour elle, conter, c'est partager un instant d'éternité !

NOVEMBRE



Rencontre organisée par le **RÉSEAU PLUME** avec l'autrice illustratrice Magali Dulain : Présentation des livres illustrés par Magali, échange autour de son métier, atelier aquarelles



COMMÉMORATION de la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 qui marqua la fin de la 1^{ère} guerre mondiale



« JOYEUX ANNIVERSAIRE ! »

Comédie policière mise en scène et présentée par les acteurs de la compagnie **« LES 3 Z » DE ZUDAUSQUES**

REPAS DES AÎNÉS

88 convives ont participé au repas des aînés organisé par la commune et animé par Greg Orchestra.

Merci à Pauline et Thomas du Restaurant POTO de Zudausques pour le repas et à Marie et Cédric de la Boulangerie Maison Delbecque de Zudausques pour les desserts





RESSORTEZ VOS BASKETS !

« L'important c'est de tous participer » : journée sportive (grands) parents/enfants organisée avec le concours de la Mutuelle Nationale Territoriale



VIDE GRENIER

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves

D É C E M B R E

SAMEDI DE LA SOLIDARITÉ



Ramassage de denrées non périssables par l'Association le Club de 'Âge d'Or au profit des Restos du Cœur, randonnée pédestre sur le circuit des hameaux organisée par l'Association des Cavaliers de la Morinie suivie d'un petit repas convivial, vente de crêpes et jus de pomme chaud au profit du Téléthon





FESTIVITÉS DE NOËL DANS LA COMMUNE

Marché de Noël organisé
par Cédric et Marie de la
boulangerie Maison
Delbecque,

Préparation et distribution
des **colis de Noël** offerts par
la commune aux personnes
de 67 ans et plus, avec un
petit tour de chant donné
par les enfants de
CM1/CM2 et leur
enseignante Mme Courtois
Spectacle de Noël pour tous
les enfants de l'école
Concours « les couronnes
de Noël faites maison »



Les travaux et aménagements



PLANTONS LE DÉCOR

Plus de 100 000 arbres, arbustes et 5 000 arbres fruitiers, issus de notre région, sont plantés chaque année dans la Région des Hauts de France dans le cadre de l'opération « Plantons le décor ».



Afin de lutter contre les ruissellements et protéger la biodiversité, plus de 500 arbustes ont été plantés (essences locales) dans notre village, grâce au concours des bénévoles de l'« Association des chasseurs », l'« Association du Patrimoine » et l'« Association des amis de l'église de Cormette ».

FLEURISSEMENT DU VILLAGE



3^{ème} catégorie : communes de 1 001 à 5 000 habitants

Bouquet d'Or avec les félicitations du jury

CAMBLAIN-CHATELAIN ; CAMPAGNE-LES-HESDIN ; DESVRES ; ECOQUES ;
EPERLECCQUES ; ESTEVELLES ; FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE ;
LA CAPELLE-LES-BOULOGNE ; MAMETZ ; PERNES-EN-ARTOIS ; RACQUINGHEM ;
· ROQUETOIRE ; SAINT-FOLQUIN ; THIELUS ; ZUDAUSQUES



RESTAURATION ET INAUGURATION DU Puits DE LA TROUSSEBIÈRE

« La mémoire de Zudausques ravivée avec la restauration du puits de la Troussebière ! »



Après avoir été rasé, le puits de la Troussebière a retrouvé l'aspect qu'il avait dans sa lointaine jeunesse (fin 19^{ème} début 20^{ème} siècle).



Des bénévoles du village ont pu aider à sa restauration en participant au stage de maçonnerie organisé par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. Ce qui a permis à l'équipe de l'APRT (Association Promotion et Reconnaissance par le Travail) de présenter son travail aux participants, journalistes et élus présents. (maçonnerie en épis, utilisation de briques de réemploi, utilisation des mortiers de chaux ...)

Les participants ont pu expérimenter la pose de briques, la découpe, la réalisation des mortiers, ... grâce aux

conseils de Mr Leclercq de l'APRT.

Le puits a été inauguré au mois de juin en présence de Madame Sophie Warot, directrice du Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et du Président de l'APRT.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE JEAN-GUY WALLEMME



Les inondations de l'hiver dernier ont permis d'obtenir des financements pour procéder à des nouveaux aménagements. Les travaux permettent, d'une part, de gérer au mieux les ruissellements récurrents venant de l'amont et, d'autre part, de répondre aux normes du district de football. Ce qui a permis de classer notre stade en catégorie 6. Avec le surplus, des travaux ont été réalisés pour améliorer le stationnement aux abords du stade et pour canaliser et réguler les eaux pluviales vers l'aval.

REMISE EN PÂTURAGE DE DEUX PARCELLES AUX VERGERS DE CORMETTE



Les travaux se poursuivent au verger de Cormette... C'est un projet FIEET (fonds d'intervention biodiversité) aidé par le Conseil Départemental pour la remise en pâture du verger de Cormette et de ses extensions. Les travaux de défrichage et de clôture précèdent la mise à disposition aux moutons qui entretiendront les parcelles, pour un retour à la prairie. (Travaux réalisés par « Acti Paysage »)

RESTAURATION ET INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINT FOLQUIN DE CORMETTE



Après plusieurs mois de travaux portant sur la restauration de la pierre aux droits de la porte d'entrée latérale (sud), de la mise en œuvre d'une nouvelle toiture sur la nef nord et la réparation d'un vitrail grâce aux dons de deux associations locales, « les amis de l'église de Cormette » « l'association de sauvegarde du patrimoine », nous pouvons dire que cet édifice remarquable est désormais complètement préservé. Reste l'intérieur à réhabiliter. Avec du temps et de la bonne volonté tout cela devrait

pouvoir être réalisé. Preuve en est autour de Jacky, Valéry et Philippe : les bénévoles ont été nombreux à se mobiliser pour réparer "le ciel" de la nef (plafond).

Un vrai beau travail, encore merci à eux !



MISE EN PLACE D'UNE STÈLE COMMÉMORATIVE



En cette année du 80^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie, consciente du travail de mémoire, notre municipalité a souhaité ériger une stèle commémorative de l'appel du 18 juin 1940. Appel du Général De Gaulle sur les ondes de la BBC appelant à résister à l'occupant allemand qui prendra tout son sens le 6 juin 1944 avec le débarquement des Alliés en Normandie (Opération Overlord).

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

N'oublions jamais qu'au nom de la liberté des milliers de jeunes, hommes et femmes, ont perdu la vie.

ENROCHEMENTS POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Ici pour éviter des ruissellements dommageables sur la voie départementale, ailleurs pour éviter aux engins agricoles et poids lourds d'endommager le pignon et la toiture d'une habitation, des aménagements ont été réalisés.

FIN DES TRAVAUX ET INAUGURATION DE LA MICRO CRÈCHE



En 2020 ce projet n'était pas prévu au programme des élus. Pour autant, ils ont su saisir l'opportunité de réaliser ce projet d'un service supplémentaire à Zudausques. Grâce à Cécilia Potier, ce lieu d'accueil fait le bonheur des parents qui travaillent. Dans ce projet, la commune a été aidée par la CAF et le département du Pas de Calais. Merci à eux



INFOS TRAVAUX

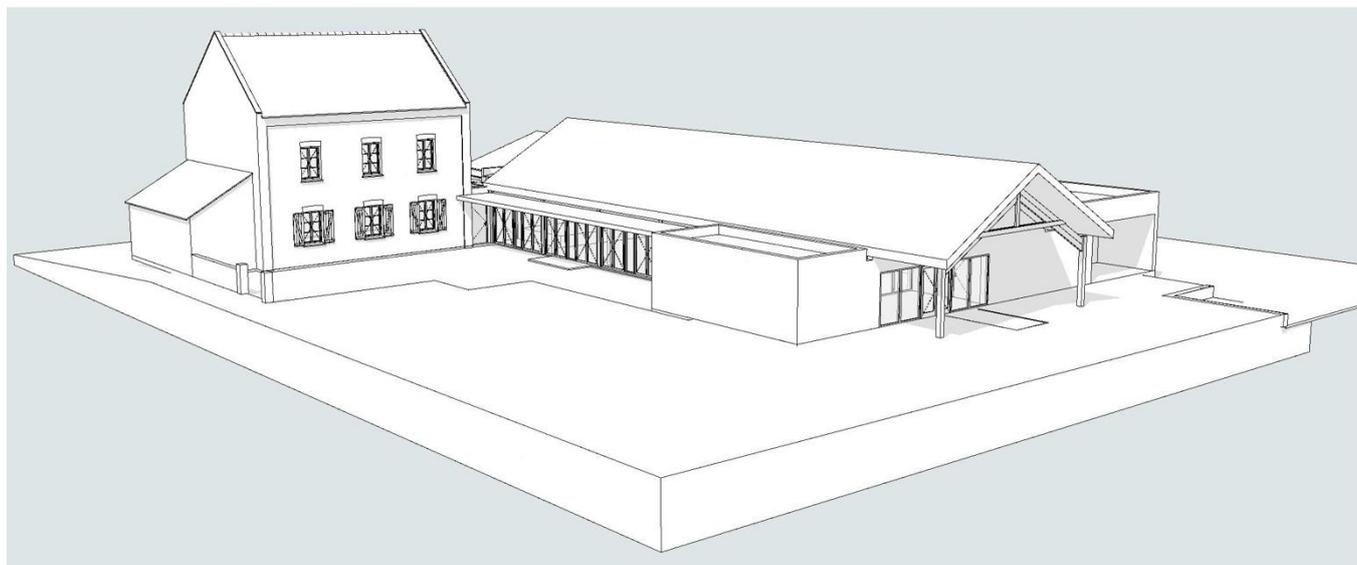
La salle des fêtes, la route de Leuline et autres...

LES DOSSIERS ET CHANTIERS POUR 2025-2026

EXTENSION ET RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE : UNE NÉCESSITÉ, UN PROJET D'ENVERGURE QUI SE RÉFLÉCHIT ET SE CONSTRUIT COLLECTIVEMENT

Ces dernières années, les nombreux imprévus furent (Covid, aléas climatiques, crise économique...) et les opportunités (création micro-crèche...) ont perturbé le programme d'actions et de réalisations proposé en 2020 par vos élus.

Loin d'être reporté aux « calendes grecques » le projet d'extension et de rénovation de la salle polyvalente est un dossier ouvert depuis l'automne dernier qui suit sereinement son cours avec son lot de surprises et de contraintes que nous essayons de gérer au mieux avec la maîtrise d'œuvre confiée à « PARAL'AX ARCHITECTURE » qui a l'expérience de ce type de réalisation.



Mais où en sommes-nous de ce projet ambitieux qui nous tient à cœur ?

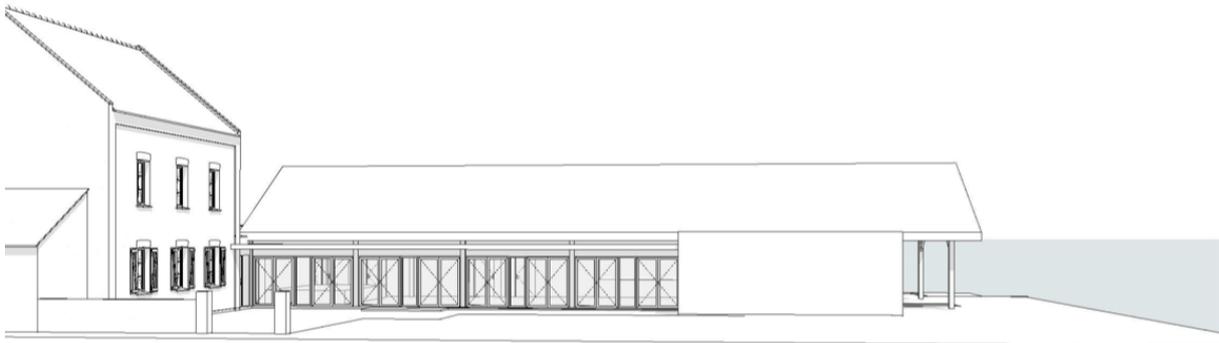
◆ Un projet nécessaire

- La salle polyvalente date de 1986 : des travaux et des mises aux normes s'imposent ;
- La population de Zudausques a plus que doublé depuis sa construction ;
- Son utilité est grandissante : « cantine / A L S H / dynamisme des associations locales » et sa fonctionnalité est limitée du fait d'un équipement vieillissant.

◆ Postulats et grandes lignes du programme

- Garder l'emplacement actuel qui constitue un ensemble cohérent avec les autres services publics et en particulier l'école (cantine-garderie-salle de sports) et la maison des associations ;
- Répondre aux normes environnementales existantes et s'inscrire au mieux dans une démarche de développement durable (choix des matériaux, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales ...)

- Préserver le caractère polyvalent et pouvoir continuer à y accueillir la cantine scolaire, le centre de loisirs sans hébergement (ALSH), les activités culturelles, de prévention à la santé (Yoga...), d'expression corporelle (danse ...), les temps festifs (repas ...) et autres animations prévues au règlement d'utilisation de l'équipement ;
- Dimensionner l'équipement pour y accueillir un maximum de 200 personnes pour demeurer soumis à la catégorie 5 des établissements recevant du public (ERP) ;
- Préserver la vue sur le jardin et la luminosité naturelle ;
- Prendre en compte obligatoirement (liste non exhaustive) :
 - ✓ Une cuisine aux normes avec des équipements et rangements exclusivement dédiés à la commune pour la cantine et l'ALSH ;
 - ✓ Une scène permettant des représentations théâtrales, des spectacles de danse et groupes musicaux ...et un local faisant fonction de loge ;
 - ✓ Un local permettant le rangement des tables, chaises, vaisselle, petit matériel des associations animant régulièrement des ateliers ;
 - ✓ Un bar équipé (réfrigérateurs...) ;
 - ✓ Des sanitaires aux normes avec une partie réservée aux enfants de la cantine ;
 - ✓ Un vestiaire-douche pour les agents communaux ;
 - ✓ Une sonorisation et un système de projection....



◆ Le diagnostic

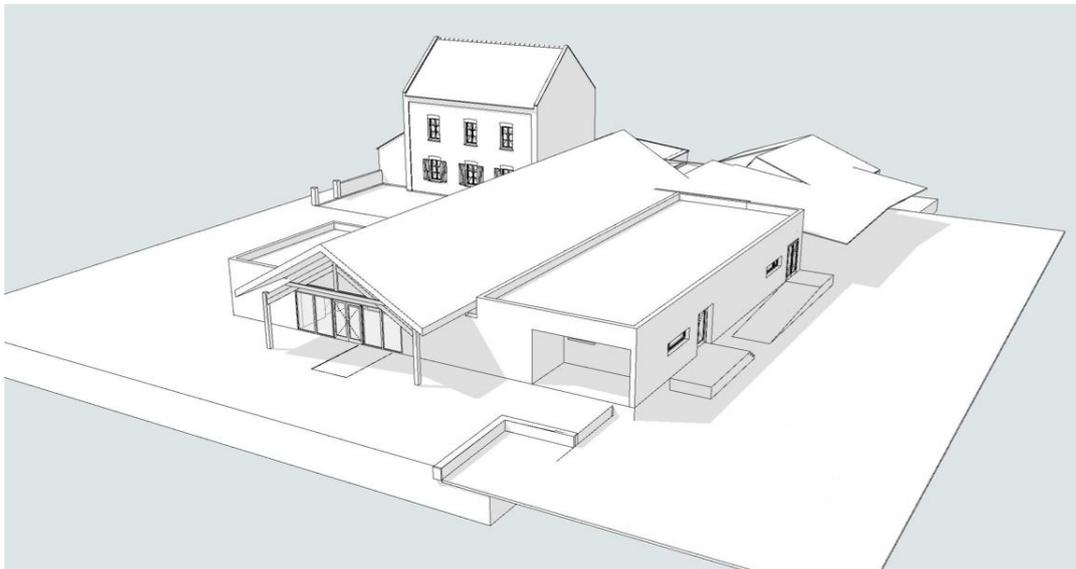
En plus des relevés de tous ordres (topographie, surfaces, réseaux...) le diagnostic constitue la première mission réalisée cet automne par le maître d'œuvre.

- L'état général de l'équipement existant est globalement plus mauvais que prévu puisque seule la charpente et la dalle pourront être conservées. Étant précisé que les piliers portant la charpente devront être renforcés ;
- Les maçonneries sont lézardées, les menuiseries et vitrages complètement défectueux et la toiture présente de nombreuses fuites ;
- Les sanitaires et la cuisine ne répondent plus aux normes actuelles.

◆ Les contraintes du projet

- L'extension doit être effective jusqu'en limite de propriété (limite voie piétonne en front de rue), elle ne peut être partielle (cf. PLUI) ;

- Les surfaces imperméabilisées du fait de l'extension doivent être compensées par des surfaces renaturées ou végétalisées (possible en toiture) au pourtour de l'équipement ;
- La jonction et l'intégration doit se faire avec les bâtiments existants à l'arrière de la salle polyvalente (fluides, réseaux, toitures...) ;
- Le contexte national : raréfaction des subventions et baisse des dotations de l'État, inflation sur les coûts des matériaux, intérêts d'emprunt plus élevés...
- Les premières estimations qui avoisinent 1,2 million d'euros HT pour la réfection de l'existant, les mises aux normes et une extension d'environ 200 m2 de surfaces utiles supplémentaires.



Et la suite....

- ◆ **Janvier** : production de l'avant-projet sommaire par l'architecte ;
- ◆ **14 février 18H salle polyvalente : Réunion publique portant présentation de l'avant-projet par l'architecte, contributions et échanges citoyens sur l'avant-projet ;**
- ◆ **Février-mars** : finalisation du projet et des études ad hoc ;
- ◆ **Printemps** : dépôt du permis de construire et des dossiers de demandes de subventions ;
- ◆ **Juin-juillet** : rédaction et production du document de consultation des entreprises ;
- ◆ **Septembre** : lancement des appels d'offres auprès des entreprises ;
- ◆ **Novembre-décembre** : décision finale sur la réalisation effective ou non du projet ;
- ◆ **2026** : réalisation des travaux (sous réserve de la validation du projet en 2025).

Comment vont se passer pour les locations ou les mises à disposition de la salle polyvalente ?

- En 2025, compte tenu du calendrier prévisionnel défini ci-dessus la salle polyvalente sera mise à la disposition des associations et proposée à la location dans les conditions habituelles ;
(Voir l'item « location de salle » sur partie dédiée aux services communaux)
- Sous réserve de la validation du projet la salle polyvalente serait effectivement indisponible toute l'année 2026.

(Le moment venu des solutions seront proposées aux associations pour leur permettre de maintenir au mieux possible leurs activités)

MAIS AUSSI LA ROUTE DE LEULINE ...



De concert avec les services du département du Pas-de-Calais, en 2025, sera également lancée l'étude pour la rénovation et la mise en sécurité de la route de Leuline.

Après le chantier de la route de Licques en 2021-2022 ce sera au tour de cette voie départementale de faire l'objet d'un programme de travaux.

Travaux qui auront vocation de « casser la vitesse » et de sécuriser les usagers, et en particulier les piétons qui se rendent à l'abribus.

VOTRE SÉCURITÉ DEMEURE UNE PRIORITÉ

◆ Vidéo-protection



Ce dossier qui participe à la sécurité de nos concitoyens est dépendant des financements potentiels (subventions). Aussi, même si la commune a déjà l'assurance de l'octroi d'une subvention de la Région Hauts de France, une autre subvention est sollicitée auprès des services de l'État. Les premières caméras pourraient être mises en fonction avant l'été prochain.

◆ Renfort de la signalétique

La commune a fait l'acquisition de nouveaux panneaux relevant des normes de la sécurité routière pour limiter les accès à certaines voies et chemins communaux et surtout limiter la vitesse. Ces panneaux seront progressivement implantés cette année.



◆ Rénovation des voies communales : suite

La sécurité passe aussi par l'amélioration de l'état des voies communales (Zudausques est traversé par 4 voies départementales) : sont actuellement à l'étude la rénovation du chemin du moulin et la suite du chemin des marronniers. Tout dépendra des possibilités budgétaires car les aides se font rares (cf Des finances publiques bien fragiles)



EN 2025 SERONT ÉGALEMENT FINALISÉS,

les projets en cours comme le chantier de réhabilitation du puits à Audenthun, l'acquisition de matériel informatique pour l'école, et autres travaux d'amélioration du cadre de vie dans divers secteurs de la commune (plantations, entretien des vergers, fleurissement ...) sans oublier du matériel et des équipements pour nos services techniques et administratifs.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LA CCPL POURSUIT LES AIDES AUX HABITANTS DU TERRITOIRE



- Pour l'installation d'un système de récupération de l'eau de pluie

- ✓ 60 € pour l'installation d'une cuve < 300 l
- ✓ 80 € pour l'installation d'une cuve > 300 l, d'un surpresseur ou d'une pompe

Dossier téléchargeable sur le site cc-paysdelumbres.fr



- Pour l'aide à l'achat d'un vélo, un par foyer, elle propose trois types de subventions ouvertes à l'ensemble des habitants de la CCCPL sans conditions de revenus :

- ✓ Aide de 10% du prix HT du vélo à assistance électrique plafonnée à 125 €
- ✓ Aide de 10% du prix HT du vélo sans assistance électrique plafonnée à 50 €

- ✓ Aide de 40% du prix HT du vélo adapté aux personnes à mobilité réduite plafonnée à 500 €.

Dossier téléchargeable sur le site cc-paysdelumbres.fr



- Pour se procurer un composteur individuel au tarif de 15 € (valeur réelle de 92 €)

- ✓ depuis le site internet

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScwLEcGIOMplmTxr84sqwz0-1DUE84mpozVZGK1qABduT8cBQ/viewform>

- ✓ ou en s'adressant directement à la CCPL.

Le retrait s'effectue sur rendez-vous, chaque vendredi matin dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres. **Plus d'infos au 03.21.12.94.92.**



- Pour l'amélioration de l'Habitat (OPAH)

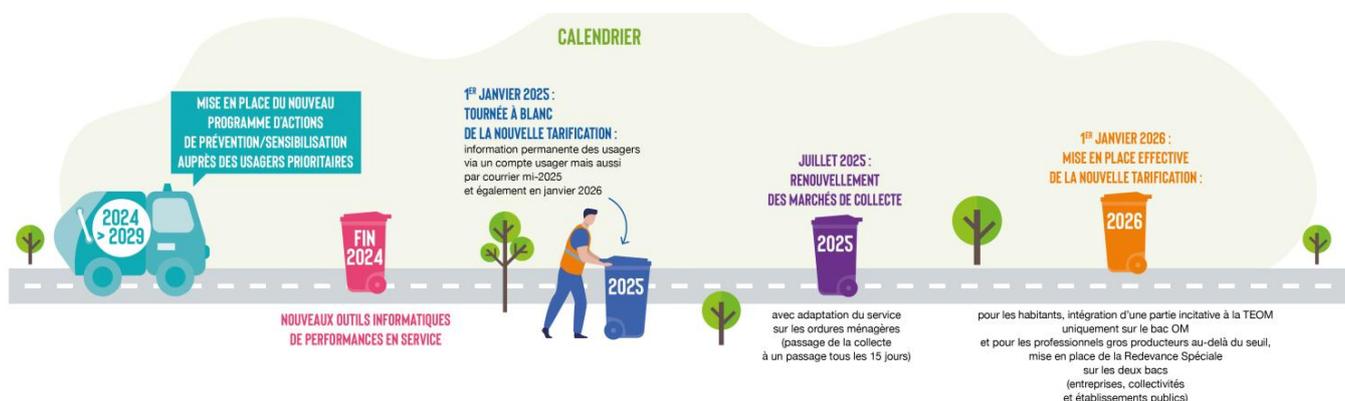
Cette action engagée pour 2024-2029 avec l'État, permet de financer des travaux d'économie d'énergie, de sécurité, d'adaptation, de salubrité...sous conditions de revenus.

Plus d'infos au 03.21.91.86.00.

PRÉVENTION, RÉDUCTION ET OPTIMISATION DES DÉCHETS

une nouvelle stratégie à l'horizon 2030

Ne pas gaspiller, améliorer le tri, valoriser le réemploi, étendre le recyclage et limiter au maximum l'incinération,... autant d'objectifs qui s'inscrivent dans la démarche engagée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres afin de mieux maîtriser l'ensemble du processus de gestion des déchets et ses impacts sur l'environnement.



Depuis plusieurs semaines, la CCPL communique avec ses habitants sur sa nouvelle stratégie prévention des déchets. Après deux ans de travail, en concertation avec un comité citoyen d'habitants et d'entreprises du territoire, les élus ont arrêté la feuille de route 2024-2030 qui permettra de poursuivre les efforts engagés et atteindre les objectifs réglementaires, dans l'optique de préserver la planète et notre territoire.

Parmi les actions prévues :

- **la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en 2026 va évoluer en Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) sur la poubelle noire.** Il ne s'agit aucunement d'une nouvelle taxe mais d'une évolution de la tarification pour la rendre plus juste afin que chacun soit responsable des déchets qu'il produit. La CCPL a communiqué le détail de cette nouvelle stratégie dans son dernier « MAG Pays de Lumbres », distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire fin novembre 2024.
- **Un courrier personnalisé** est en cours de diffusion auprès de chaque foyer et des entreprises du territoire. Ce courrier est accompagné d'un **petit guide explicatif** sur la démarche et les objectifs poursuivis.
- Enfin, **une série de réunions publiques** a eu lieu afin d'échanger de vive voix sur cette évolution avec les habitants, les entreprises et ainsi répondre à leurs questions.



La prise en compte dans la fiscalité liée aux déchets de cette incitation à la baisse des tonnages « des non recyclables » (bac noir) et à la hausse de la valorisation des « recyclables » (bac jaune) est progressivement mise en place depuis le 1^{er} janvier, 2025 étant une « année blanche » sans changement, avant d'être officiellement opérationnelle en janvier 2026.

Nous avons donc une année pour nous y préparer ensemble, pour vous accompagner, pour vous habituer à l'évolution du service de la collecte des déchets.

À partir de janvier 2025, vous pouvez créer **votre compte usager** depuis le site internet de la CCPL cc-paysdelumbres.fr rubrique déchets (depuis la page d'accueil).

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés, nos agents France services sont à leur disposition pour les aider à créer leur compte et des ordinateurs sont mis à disposition à la CCPL pour se connecter.

Ce compte usager permettra de suivre le rythme de votre collecte de déchets et votre situation personnelle.

La CCPL reviendra régulièrement vers vous par le biais de courriers personnalisés en complément du compte usager.

Si vous souhaitez évaluer le montant de votre TEOMI 2026 qui apparaîtra sur la Taxe Foncière de 2027, **un simulateur** sera également à votre disposition début 2025 depuis le site de la CCPL pour vous permettre d'anticiper les choses et d'adapter vos méthodes de tri, vos litrages de bacs, vos habitudes de consommation...

La CCPL poursuit en parallèle ses **ateliers « prévention des déchets »** dans les écoles et auprès du public. Elle va également déployer début 2025 des **composteurs collectifs** dans les communes.

Autant d'outils à votre disposition pour améliorer votre quotidien et vous accompagner dans cette évolution du service de prévention des déchets.

En lien avec cette nouvelle stratégie « **prévention des déchets** », vous pourrez remarquer que sur le calendrier de collecte 2025, seuls les 6 premiers mois de l'année y apparaissent (cf infos communales). En effet la CCPL est en renouvellement de marché de collecte pour juillet 2025. Ainsi, pour le second semestre, la collecte des ordures ménagères évoluera et passera à une collecte tous les 15 jours, car suite aux extensions des consignes de tri en 2023 et au compostage obligatoire en 2024, vous êtes plus de 50% aujourd'hui à ne plus présenter votre bac noir toutes les semaines.

Il s'agit donc, dans le cadre de la nouvelle stratégie et du nouveau marché de collecte d'adapter le service au plus près des besoins afin de pouvoir récompenser les efforts de ceux qui trient correctement en baissant la fiscalité liée aux déchets. (Une réflexion également menée de concert avec le comité citoyen habitants)

Nous vous communiquerons le nouveau calendrier de collecte à la fin du premier semestre 2025.

Nous vous remercions pour votre participation active à la réduction des déchets et à leur valorisation !

Pour contacter les services de la CCPL :

- **Prévention des déchets** : 03 21 12 94 92 du lundi au vendredi de 8H30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par courriel tri@ccplumbres.fr
- **-France services** : 03 21 12 94 94 du lundi au vendredi de 8H30 à 12h et de 13h30 à 17h ou par courriel accueil@ccplumbres.fr

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Un nouveau programme d'aide à l'amélioration de l'habitat

Vous avez des projets d'amélioration de votre habitat en tant que propriétaire occupant ou bailleur ? La CCPL peut vous aider dans votre projet !



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), engagée pour 2024-2029 avec l'Etat, permet de financer des travaux :

- d'amélioration de la performance énergétique ;
- de rénovation de logements dégradés (salubrité, confort, sécurité) ;
- d'adaptation à la perte d'autonomie.

Les aides s'appliquent sous conditions de revenus pour les propriétaires occupants (ménages modestes et très modestes).

Citémétrie (cabinet conseil et étude) vous accompagne dans votre projet : « Faciliter l'accès à un habitat de qualité pour tous »

Citémétrie assiste le propriétaire de logement dans son projet d'amélioration globale de l'habitat : appui administratif et technique, soutien financier et social.

Accueil chaque jeudi de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 21 91 86 00 dans les locaux de la CCPL

HABITAT SOYEZ VIGILANTS FACE AU DÉMARCHAGE !

De plus en plus d'arnaques à la rénovation de logement ont été constatées ces derniers mois.

À ce titre, la CCPL vous communique 5 astuces pour éviter les mauvaises surprises.

Si vous avez des questions sur la rénovation énergétique ou un projet de rénovation dans votre logement contactez un conseiller agréé France Rénov'.

Maison France Services Pays de Lumbres - 1, chemin du Pressart à LUMBRES 03/21/12/94/94.

Un conseiller vous accueille chaque jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.



- ✓ Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais
- ✓ Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet
- ✓ Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- ✓ Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales
- ✓ Faites attention aux offres trop alléchantes

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU C I A S DU PAYS DE LUMBRES

« Trait d'union » propose aussi des ateliers !



L'épicerie sociale et solidaire, « Trait d'Union », a ouvert ses portes le 28 mai 2024.

Un mois plus tard, le Centre Social Intercommunal (CIAS) lançait ses premiers ateliers gratuits. Ces ateliers portent sur le « consommer local », le « mieux consommer », le « Zéro Déchet ».

Le principe de l'épicerie sociale et solidaire « Trait d'Union » est de permettre à des personnes du territoire, qui rencontrent des difficultés passagères ou plus longues, d'avoir accès à des produits alimentaires et d'hygiène de qualité à coût réduit.

En six mois de fonctionnement, l'épicerie solidaire a comptabilisé 88 demandes d'inscriptions, dont 66 dossiers ont été acceptés en tant que clients bénéficiaires. En parallèle, Trait d'Union compte 69 clients solidaires.

Infos pratiques « Trait d'Union », 1, chemin du Pressart à Lumbres

Ouvert en accès libre les mardi de 14h à 18h, jeudi de 10h à 13h, et chaque 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 09h à 12h.

Plus d'infos auprès du CIAS au 06 07 95 62 01 ou par mail epicerie.traitdunion@ccplumbres.fr

LE TRANSPORT SOLIDAIRE



Le TRANSPORT SOLIDAIRE est une aide aux déplacements PAR les habitants du Pays de Lumbres POUR les habitants du Pays de Lumbres. Un service disponible sur et pour les 36 communes du territoire ainsi que la commune de Bainghen qui entre dans le cadre de la politique volontariste en matière de mobilités inclusives et solidaires de la CCPL, animé et géré par Familles Rurales Surques et environs en partenariat avec la collectivité.

Ce service s'adresse à toute personne habitant le Pays de Lumbres qui éprouve ponctuellement ou de manière régulière des difficultés à se déplacer : retraité, bénéficiaire du RSA, demandeur d'emploi, salariés, en incapacité physique de se déplacer ou sans moyen de locomotion disposant de faibles revenus.

Le Réseau de conducteurs bénévoles est composé d'habitants du Pays de Lumbres souhaitant consacrer de leur temps à ce service et ayant un véhicule pour transporter les adhérents en demandes.

Il suffit, pour devenir conducteur bénévole, de signer une charte d'engagement et de respecter une charte de bonne conduite. Le conducteur bénévole est ensuite sollicité en fonction de ses disponibilités et défrayé à la hauteur du kilomètre parcouru.

Pour prendre contact : 07 49 84 09 50 ou transportsolidaire.pasdecalais@famillesrurales.org

LES LIAISONS DOUCES EN COURS D'ACHÈVEMENT



Avec plus de 60 km d'aménagements cyclables, la CCPL se prête maintenant aux déplacements à vélo. Sur la base des orientations définies au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé en 2019, la collectivité a lancé un vaste programme d'aménagements cyclables pour sécuriser les déplacements à pied et/ou en vélo. Ces cheminements ou « liaisons douces » jalonnent l'ensemble du territoire. Leur objectif est avant tout de répondre aux besoins de déplacements quotidiens et sécurisés des habitants vers le centre-bourg de Lumbres, pôle de services et d'emplois, depuis les bassins de vie.

Ces liaisons sont également très appréciées pour les loisirs. Le premier axe Lumbres – Remilly-Wirquin, en voie verte, est opérationnel depuis juin 2021. L'axe vers Zudausques est terminé depuis l'été 2024. Celui de Coulomby vient

de se terminer. La liaison Escœuilles – Acquin-Westbécourt est actuellement en cours.

Au total, les 8 liaisons seront opérationnelles pour le printemps 2025 pour un maillage optimal du territoire.

Retrouvez l'ensemble des cartographies et des services mobilité proposés par la CCPL à travers son nouveau guide ! Il est disponible à la Maison des services – 1 chemin du Pressart à Lumbres et en ligne sur le site [cc-paysdelumbres](http://cc-paysdelumbres.fr) rubrique Kiosque communautaire (en bas de la page d'accueil).

LA BIBLIOTHÈQUE DE ZUDAUSQUES ET LE RÉSEAU PLUME



La bibliothèque vous propose divers documents tels que des romans, des BD, des mangas, des albums ou encore des DVD.

En parallèle de l'accueil du public, elle accueille les classes de l'école chaque vendredi entre 13h30 et 16h30.

LE RÉSEAU PLUME



La bibliothèque fait partie d'un réseau nommé PLUME.

Ce réseau rassemble **12 bibliothèques** réparties sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Toutes ces bibliothèques sont **gratuites et ouvertes à toutes et à tous**.

Chaque personne inscrite a la possibilité d'emprunter, de réserver et de rendre des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Il est possible d'emprunter jusqu'à **8 livres, 5 revues et 3 DVD**. Les livres peuvent être empruntés pendant quatre semaines. Les revues et les DVD peuvent, quant à eux, être empruntés pendant deux semaines.

Il est possible également de prolonger la durée de prêt des documents en ligne, via le site du réseau, ou en se rendant à la bibliothèque. <https://www.plume-mediathèques.fr/>

LES ANIMATIONS



Tout au long de l'année, les bibliothèques du réseau vous proposent de nombreuses animations : activités manuelles, expositions ou encore des rencontres d'auteurs.

Celles-ci vous sont accessibles que vous soyez ou non inscrits au réseau.

Retrouvez toutes les dates des animations sur la page Facebook du réseau PLUME.



LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Des ressources numériques gratuites sont offertes par le Département pour les personnes inscrites au réseau PLUME : livres numériques, musique, cinéma, presse, formation ou encore soutien scolaire.

Ces ressources sont accessibles via le portail de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais : mediatheque.pasdecals.fr/numerique

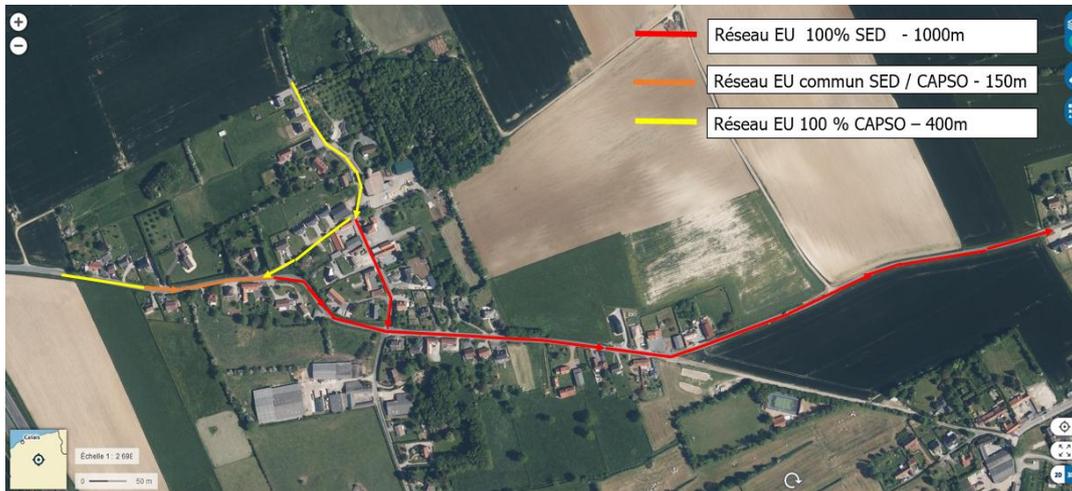
Si vous souhaitez vous inscrire, venir nous rencontrer, vous êtes les bienvenus à la bibliothèque.

LE SYNDICAT DES EAUX DU DUNKERQUOIS

L'ÉTUDE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR NOIRCARME ET LA LIHEUSE AVANCE

En concertation avec la CAPSO (pour la partie de Liheuse sise sur la commune de Moringhem) le Syndicat des Eaux de Dunkerque (SED) travaille actuellement au projet d'extension du réseau d'assainissement collectif sur les hameaux de Noircarme et Liheuse.

Un projet qui concerne près de 70 habitations (une vingtaine sur Moringhem) pour un linéaire d'environ 1500m de réseau d'eaux usées supplémentaires (voir plan ci-dessous).



Le montant des travaux sera pris en charge par les deux intercommunalités concernées (SED et CAPSO) au prorata du nombre de branchements. L'agence de l'eau Artois Picardie a validé ce projet et participera pour partie à son financement. Nous profiterons également de ce chantier pour renforcer la défense incendie sur ce secteur. En cas d'accord entre la CAPSO et le SED les travaux pourraient débuter au dernier trimestre 2025.

En 2025 le prix du m³ d'eau potable augmente de 2,1 centimes d'€ ce qui demeure un tarif très compétitif par rapport à d'autres territoires d'autant que la tarification sociale, qui est l'une des particularités du SED, demeure en vigueur. **En effet pour les particuliers**, trois tranches définissent les tarifs de la part variable de l'eau : tranche 1 jusqu'à 80 m³ inclus, tranche 2 au-delà de 80 m³ et jusqu'à 200 m³ inclus, tranche 3 au-delà de 200 m³.

Après deux années de baisse, le prix de l'assainissement des eaux usées est maintenu à 4,96 € du m³ en 2025, et ce malgré la baisse des primes de l'agence de l'eau.

Dans le cadre de la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP), qui a pris effet le 1^{er} janvier dernier, il a été procédé à la suppression de la prime pour performance épuratoire directement versée aux collectivités. Une suppression engendrant une perte de recette d'environ 20.000 € par an pour notre syndicat.

Une perte qui, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2025, a conduit les services du SED à proposer une augmentation du M3 assaini de 10 centimes soit un prix de 5,06 € du m³.

Une augmentation qui a été refusée par les élus des six communes concernées qui en guise de compensation ont proposé de porter un effort sur les impayés.

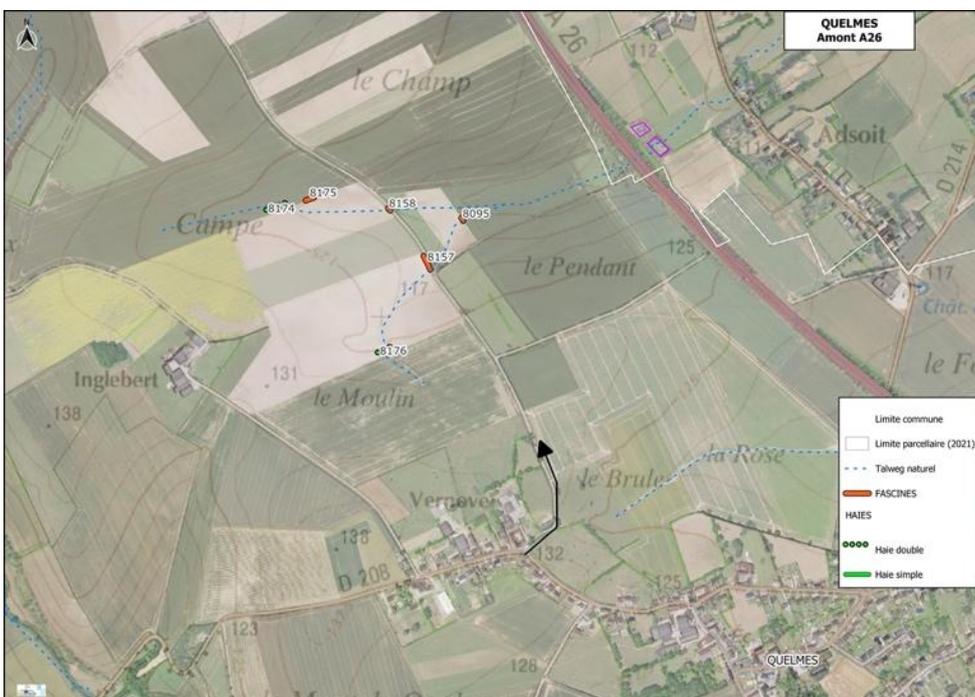
Aussi lors du vote du budget le prix en vigueur en 2024 a été maintenu pour 2025.

Pour mémoire aux fins d'honorer la facture d'eau la commune de Zudausques a fait seule le choix d'octroyer des aides. Renseignements sur les conditions en mairie.

Tous se souviennent de l'intensité et de la quantité de pluies enregistrées fin 2023, début 2024 (nous avons largement développé ce dossier dans le bulletin 2024).

Une année après où en sommes-nous des actions portées par l'ensemble des partenaires impliqués dans la prévention, la lutte contre les ruissellements et le risque d'inondation ?

- * **L'État** : Il a largement accompagné la commune dans le financement des nombreux et divers travaux de réparation des dégâts. Ainsi grâce aux subventions octroyées nous avons pu procéder à des aménagements pour tamponner ou dévier des ruissellements, protéger les quelques habitations impactées, réhabiliter le stade et ses abords et enfin réparer et rénover le chemin du blanc Pays.
- * **La SANEF** a pris en compte nos demandes portant résolution du débordement récurrent et rapide de son bassin situé sur Adsoit. Aussi conformément au relevé de décisions de la sous-préfecture de Saint-Omer suite à la réunion du 25 juillet 2024, la Sanef a engagé des études complémentaires afin d'affiner les premières solutions envisagées dans l'étude Verdi présentée cet été. Mme la Sous-Préfète s'implique personnellement dans ce dossier.
- * **La CCPL** a pris en charge le curage des réseaux de pluvial (chargés en dépôts) et surtout a relancé le programme d'hydraulique douce confié au SmageAa.
- * **Le SmageAa** dans le cadre du plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce (haies et fascines) mis en place dans le cadre du projet avec la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, est intervenu mi-décembre 2024 pour l'entretien et la restauration des ouvrages sur le secteur amont de l'A26 ainsi que dans le secteur du méthanisateur sis sur Quelmes. L'opération a consisté à regarnir les fascines en pieux et fagots et de remplacer quelques plants dans les haies.



Ce sont 9 ouvrages pour 277 mètres qui sont de nouveau rendus fonctionnels, une fascine a d'ailleurs été remplacée par une haie (ouvrage 8176). Ces ouvrages ont été remis en état afin de participer au mieux à la maîtrise de la problématique de ruissellement qui touche les communes à l'aval de Quelmes à savoir Zudausques et Setques. Les ouvrages concernés sont décrits ci contre Les agriculteurs ont été informés en amont de l'intervention.

Retrouvez ces dispositifs sur le site pasdecalais.gouv.fr

LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Caps et Marais d'Opale



UN PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST QUOI ?

Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour la richesse de ses patrimoines qu'ils soient : naturels (la faune et la flore), paysagers, bâtis (l'architecture traditionnelle), culturels et humains (les traditions, les coutumes, les savoir-faire locaux...).

Afin de protéger ces richesses et de les valoriser, les collectivités de ce territoire (communes, intercommunalités, Région, Département...) signent une charte (projet de territoire) qui pose des objectifs concrets pour le territoire et donne les actions à mener. Ces objectifs amènent tous les acteurs du territoire (les collectivités, mais aussi les habitants, le tissu économique) à mettre en place des actions pour atteindre ces objectifs. Cette charte est validée, lors de sa signature par le gouvernement. On compte actuellement 58 parcs naturels régionaux en France, membres de la fédération des parcs naturels régionaux.

LES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Parmi les 58 parcs naturels régionaux de France, les Caps et Marais d'Opale est celui qui est le plus au nord. Son territoire s'étend sur 154 communes dont Zudausques (et 4 communes associées) et 10 intercommunalités. Il s'étend principalement sur le Pas-de-Calais mais « déborde » sur le département du Nord.

Le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale c'est 132 000 hectares, 200 000 habitants, 80 % de la biodiversité régionale.

UN TERRITOIRE VIVANT

Le parc naturel régional, c'est un territoire certes, mais pas seulement. Un parc naturel régional c'est aussi des habitants, des associations, des entreprises, des artisans, des agriculteurs... Un parc naturel régional, ce n'est pas une réserve naturelle sous cloche, c'est un territoire vivant.

ET POUR ZUDAUSQUES TRÈS CONCRÈTEMENT C'EST QUOI ?



- C'est la création du parcours pédagogique, du coin nature et du verger conservatoire de Cormette
- C'est du conseil et de l'accompagnement de la commune sur ses projets de plantations, d'amélioration du cadre de vie, et d'aménagements urbains...
- C'est assister le SmageAa et la CCPL dans les actions de lutte contre

l'érosion

- C'est de l'accompagnement technique dans le développement des énergies décarbonées
- C'est le soutien à la restauration du petit patrimoine bâti (puits, oratoires, murets...)
- C'est le prêt de matériel dans le cadre de fête locale

Dans le cadre de sa mission de développement de l'agriculture biologique, le Parc naturel régional met en relation les producteurs bios avec les communes et collectivités et leurs responsables de la restauration scolaire. Via des formations et des moments d'échanges, le Parc accompagne techniquement les collectivités qui souhaitent faire passer leur restaurant scolaire au bio....

CALENDRIER 2025

Fêtes - cérémonies - manifestations

JANVIER

- 11 Concert des Rois de l'Association Sauvegarde du Patrimoine de Zudausques à l'église
- 25 Voeux du Maire et de la Municipalité à 10h30 à la salle polyvalente

FEVRIER

- 25 au 3 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool ou en mairie aux horaires d'ouverture
- 10 au 14 ALSH salle polyvalente
- 22 Opération plantons le décor

MARS

- 1 Fête de la Bière à la salle polyvalente par Festi village
- 2 Concours de cartes organisé par l'APEZ à la salle polyvalente
- 15 Hauts de France propres rendez vous à la mairie à 9H
- 22 au 31 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool ou en mairie aux horaires d'ouverture

AVRIL

- 6 Color run organisé par l'APEZ au complexe sportif
- 7 au 11 ALSH salle polyvalente
- 12 Concert de Gospel de l'Association du patrimoine à l'église
- 21 Chasse aux Oeufs de Pâques par la Municipalité et FestiVillage au complexe sportif
- 26 et 27 Théâtre des minis Z par le foyer rural à la salle polyvalente
- 27 Journée Concours de pétanque par FestiVillage sur la place des tilleuls

MAI

- 1 Rallye équestre Les Cavaliers de la Morinie à la ferme Marcotte
- 8 Commémoration , inauguration de la stèle rendez vous à 11H
- 10 et 11 Exposition sur la seconde guerre mondiale par la municipalité à la salle polyvalente
- 18 INTERVILLAGES à Quercamps
- 24 au 31 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool ou en mairie
- 31 Fête des voisins par Festivillage

JUIN

- 7 et 8 Rallye de la Pentecôte par Sports et Loisirs à la salle polyvalente
- 14 Fête de la Musique
- 28 Fête de l'école
- 29 Gala de Danse du Foyer Rural 14H et 18H à la salle polyvalente

JUILLET

- 4 La Nuit des Églises
- 7 au 1er ALSH salle polyvalente
- 11 Barbecue l'ALSH d'été ouvert à tous dès 18h30
- Week end de ducasse :**
- 12 et 13 Brocante nocturne par FestiVillage Manèges et animations par la Municipalité
- 14 Fête Nationale animations diverses au complexe sportif

AOÛT

- 7 Pique-nique de l'Age d'or

SEPTEMBRE

- 20 Journée du patrimoine
- 20 Concours de Pétanque par FestiVillage sur la place des tilleuls
- 21 Fête rurale à Audenthun

OCTOBRE

- 11 Loto par L'APEZ à la salle polyvalente
- 4 au 13 Inscription ALSH sur l'application my pèrischool ou en mairie aux horaires d'ouverture
- 25 Soirée Bonne Pioche par le Foyer Rural à la salle polyvalente
- 20 au 24 ALSH salle polyvalente

NOVEMBRE

- 7 Commémoration au monument aux Morts rendez vous à 11h
- 15 Bourse aux vêtements par l'APEZ
- 22 Repas des aînés par la Municipalité à la salle polyvalente
- 29 et 30 Théâtre adulte par le foyer rural à la salle polyvalente

DECEMBRE

- 5 Illumination de Noël
- 6 Samedi de la Solidarité par la Municipalité et les Associations
- 7 Marché de Noël
- 12 Marché de Noël de l'école par l'APEZ
- 13 Arbre de Noël ESBZMN
- 19 Arbre de Noël par la Municipalité pour l'école
- 20 Arbre de Noël par le foyer rural à la salle polyvalente